

BUREAU DE L'USAN Séance du mercredi 27 février 2019

ORDRE DU JOUR

Appels des membres élus – Quorum Désignation d'un secrétaire de séance Approbation du compte rendu de la dernière séance

AVIS DU BUREAU POUR VOTE AU COMITE

Finances:

Budget Principal

- 1. Compte de gestion 2018 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.
- 2. Compte administratif 2018 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.
- 3. Affectation du résultat de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.
- 4. Budget Primitif 2019 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord

Budget Annexe

- 5. Compte de gestion 2018 de L'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord
- 6. Compte administratif 2018 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord
- 7. Affectation du résultat de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.
- 8. Budget Primitif 2019 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Administration générale :

9. Signature d'une convention de mutualisation du service relatif à la protection des données avec la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Milieux aquatiques:

10. SAGE Yser – volet Milieux aquatiques et patrimoine naturel

Prévention des inondations :

11. Convention de délégation de maitrise d'ouvrage - Déplacement du barrage du Grand Dam en forêt domaniale de Nieppe

Finances:

12. Appel à cotisations des membres

Questions diverses;





AVIS DU BUREAU POUR VOTE DU COMITE

	57
	Ti.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS Nº 1 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Principal - Compte de gestion 2018 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Après la présentation du budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux et titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actifs, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes et sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Comité Syndical de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur de Loos les Weppes, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Bureau a émis un avis





AVIS N° 2 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Principal - Compte administratif 2018 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Monsieur Jean-Jacques DEWYNTER, Président de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord se retire au moment de l'adoption du compte administratif 2018.

Après la présentation du budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2018, les titres déduits des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte administratif dressé par monsieur le Président accompagné du compte de gestion présenté par le trésorier de Loos les Weppes conforme au compte administratif dont les résultats sont ci-après évoqués.

Considérant que le Président a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2018 les finances du syndicat en présentant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnançant que les dépenses justifiées et utiles, il vous est proposé de procéder au règlement définitif du budget 2018 et de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

			Dépenses	Recettes
	LISATION DE L'EXERCICE ats et titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 271 504.11 €	4 528 133.56 €
REA	LISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 688 117.31 €	617 067.62 €
	+	+		+
REPORTS	REPORTS EN SECTIO	1	2 771 097.58 €	
REPORTS	REPORTS EN SECTIO	ON D'INVESTISSEMENT (001)	/	1 503 519.61 €
	=			=
	TOTAL (REAL	LISATION + REPORTS)	4 959 621.42 €	9 419 818.37 €

RESTES A	SECTION DE FONCTIONNEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	/	/
REALISER		1 123 489.32 €	570 600.00 €
RESTES A REALISER	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER N+1	1 123 489.32 €	570 600.00 €
RESULTAT	SECTION DE FONCTIONNEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	3 271 504.11 €	7 299 231.14 €
CUMULE		2 811 606.63 €	2 691 187.23 €
RESULTAT	TOTAL CUMULE	6 083 110.74 €	9 990 418.37 €

Le Comité Syndical approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, et arrête donc à la somme de 1 123 489.32 € le montant des crédits correspondants aux dépenses engagées non mandatées et à la somme de 570 600.00 € le montant des recettes constatées et non encaissées, montants qui doivent être repris au B.P de l'exercice 2019.

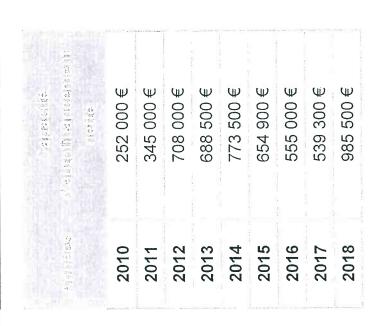
Le Bureau a émis un avis

I. RAPPEL DES CHIFFRES CLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
(ROB du 13/02/2019)

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) - BUDGETS 2019 - ANALYSE financière rétrospective

A/ Eléments clés du compte administratif 2018 du budget principal vis-à-vis de son évolution pluriannuelle

- 1. Capacité d'autofinancement brute = 1 256 600 €
 - 2. Capacité d'autofinancement nette = 985 500 €

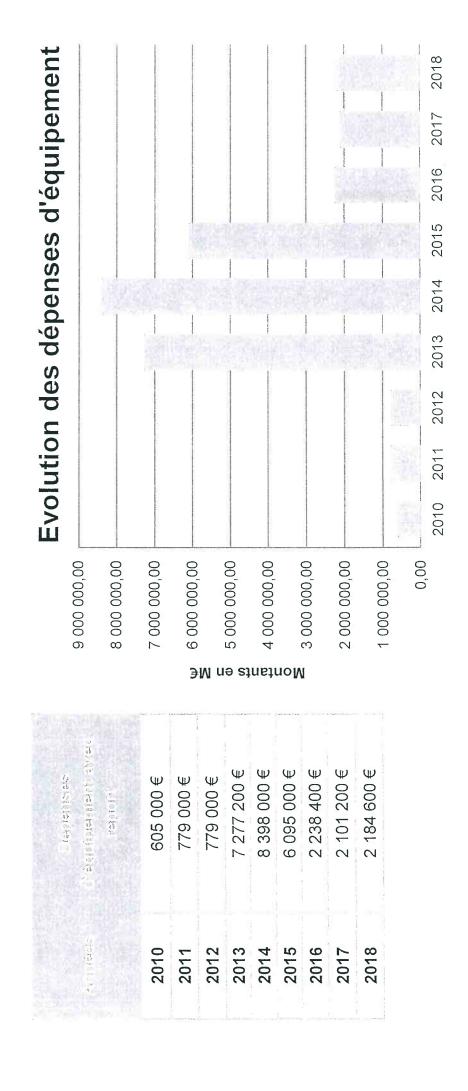


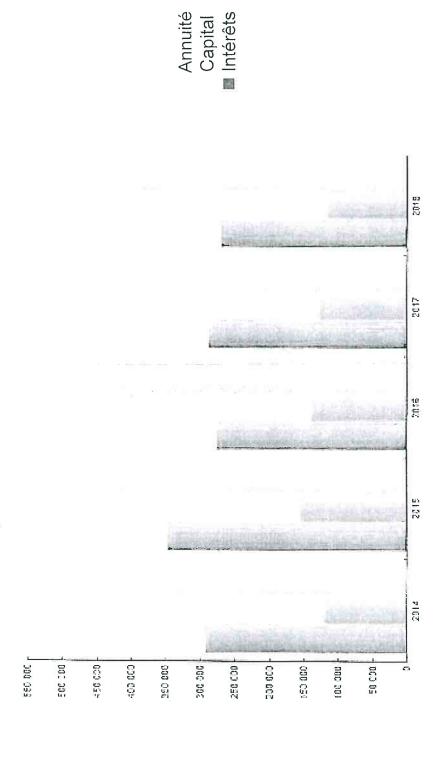
	ပ	pacité	d'autofi	inancer	Capacité d'autofinancement nette	tte			
€1 200 000,00	E DESCRIPTION OF THE PROPERTY	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T							
€1 000 000,00									i.
6800 000,00									III
€600 000,00			W. Ital	RA			3		
6400 000,00			Severy				manufid.		=v=v=
€200 000,00		THE CALCAR							
Ų			The company control of the control o	ā,		84			
ឯ	1	2	c	4	5	9	7	œ	6
Capacité d'autofinancement nette 252 000,00 345 000,00 708 000,00 688 500,00 773 500,00 654 900,00	252 000,00	345 000,00	708 000,00	688 500,00	773 500,00	654 900,00		555 000,00 539 300,00 985 500,00	985 500,00
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018

- 3. Excédent cumulé de fonctionnement = 4 027 700 €
- 4. Excédent cumulé d'investissement sans reports = 432 500 €
 - 5. Déficit cumulé d'investissement avec reports = 120 400 €

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) - BUDGETS 2019 - ANALYSE financière rétrospective

6. Evolution des dépenses d'équipement avec reports depuis 2010





II. CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL :EVOLUTION
DE QUELQUES ARTICLES SIGNIFICATIFS

	CA 2017	CA 2018	ECART	OBSERVATIONS
	833 415,64	805 872,50		
	833 415,64	805 872,50		
Ch 011 Charges à caractère général	833 415,64	805 872,50		
Art 60622 Carburants	68 027,24	93 182,84	25155,6	25155,6 Prix carburant
Art 611 Contrats de prestations de services	77 027,85	26 180,80	-50847,05	-50847,05 étude AMC yser terminée
Art 6135 Locations mobilières	9 600,78	4 117,27	-5483,51	-5483,51 location exceptionnelle pelle suite panne
Art 617 Études et recherches		70 000,00	70000	70000 étude statutaire
Art 6226 Honoraires	6 439,00	213,00	-6226	-6226 avocate GEMAPI + DUP +Expertise
Art 6236 Catalogues et imprimés	14 959,58	8 867,79	-6091,79	-6091,79 pièces reglementaires SAGE
Art 6256 Missions	50 881,33	792,91	-50088,42	-50088,42 Erreur imputation RIFSEEP du prestataire logiciel

III.	PRESENTATION REGLEMENTAIRE	75

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant :	à employer)	Crédits
Chap.	Libellé	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	901 000,00	520 988,54	284 883,96		95 127,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 757 000,00	1 564 953,27			192 046,73
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	466 000,00	439 378,68	8 318,00		18 303,32
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	3 124 000,00	2 525 320,49	293 201,96		305 477,55
66	Charges financières	135 000,00	115 234,03			19 765,97
67	Charges exceptionnelles	9 914,35	346,36			9 567,99
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
To	otal des dépenses réelles de fonctionnement	3 318 914,35	2 640 900,88	293 201,96		384 811,51
023	Virement à la section d'investissement	3 048 385,65		- 19411		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	338 550,00	337 401,27			1 148,73
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
To	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 386 935,65	337 401,27			3 049 534,38
	TOTAL	6 705 850,00	2 978 302,15	293 201,96		3 434 345,89
D	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Grédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant a	à employer)	Crédits
Chap.	Libellé	(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	47 000,00	39 554,06	20 423,85		-12 977,91
70	Produits des services, du domaine et ventes	181 914,35	193 470,85			-11 556,50
73	Impôts et taxes		476,00			-476,00
74	Dotations et participations	3 206 288,07	3 733 324,55	177 705,87		-704 742,35
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	3 435 202,42	3 966 825,46	198 129,72		-729 752,76
76	Produits financiers					E
77	Produits exceptionnels	4 550,00	7 352,08			-2 802,08
78	Reprises provisions semi-budgétaires			-		
T	otal des recettes réelles de fonctionnement	3 439 752,42	3 974 177,54	198 129,72		-732 554,84
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	495 000,00	355 826,30		- 5 JA	139 173,70
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
7	otal des recettes d'ordre de fonctionnement	495 000,00	355 826,30			139 173,70
	TOTAL	3 934 752,42	4 330 003,84	198 129,72		-593 381,14
R 0	Pour information 02 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 771 097,58			F	H

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 139 000,00	188 501,18	511 463,12	439 035,70
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00	2 400,00		107 600,00
21	Immobilisations corporelles	763 300,00	162 919,24	130 000,00	470 380,76
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	4 347 250,00	707 336,03	482 026,20	3 157 887,77
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	6 359 550,00	1 061 156,45	1 123 489,32	4 174 904,23
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	271 134,56		28 865,44
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières		Ϋ́		
020	Dépenses împrévues				
	Total des dépenses financières	300 000,00	271 134,56		28 865,44
45	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 659 550,00	1 332 291,01	1 123 489,32	4 203 769,67
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	495 000,00	355 826,30		139 173,70
041	Opérations patrimoniales	580 000,00			580 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 075 000,00	355 826,30		719 173,70
	TOTAL	7 734 550,00	1 688 117,31	1 123 489,32	4 922 943,37
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	2 104 066,32	173 479,80	570 600,00	1 359 986,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	2 104 066,32	173 479,80	570 600,00	1 359 986,52
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	150 028,42	106 186,55		43 841,87
1068	Excédents de fonct, capitalisés				
138	Autres subv. d'invest. non transf				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00			
	Total des recettes financières	160 028,42	106 186,55		53 841,87
45	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 264 094,74	279 666,35	570 600 ,00	1 413 828,39
021	virement de la section de fonctionnement	3 048 385,65			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	338 550,00	337 401,27		1 148,73
041	Opérations patrimoniales	580 000,00			580 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 966 935,65	337 401,27		3 629 534,38
	TOTAL	6 231 030,39	617 067,62	570 600,00	5 043 362,77
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 503 519,61			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- 11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	805 872,50		805 872,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 564 953,27		1 564 953,27
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	447 696,68		447 696,68
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	115 234,03		115 234,03
67	Charges exceptionnelles	346,36	4 548,00	4 894,36
68	Dotations aux amortissements et provisions		332 853,27	332 853,27
71	Production stockée (ou déstockage)			
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 934 102,84	337 401,27	3 271 504,11
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		154 130,71	154 130,71
15	Provisions pour risques et charges			1.74
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	271 134,56		271 134,56
18	Compte de liaison : affectat°(BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur les réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 501,18		188 501,18
204	Subventions d'équipement versées	2 400,00		2 400,00
21	Immobilisations corporelles	162 919,24	201 695,59	364 614,83
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	707 336,03		707 336,03
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières		X.	
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	1 332 291,01	355 826,30	1 688 117,31
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	[]
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	59 977,91		59 977,91
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	193 470,85		193 470,85
71_	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		201 695,59	201 695,59
73	Impôts et taxes	476,00		476,00
74	Dotations et participations	3 911 030,42		3 911 030,42
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	7 352,08	154 130,71	161 482,79
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			4:1
	Recettes de fonctionnement - Total	4 172 307,26	355 826,30	4 528 133,56
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			2 771 097,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	106 186,55		106 186,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement	173 479,80		173 479,80
15	Provisions pour risques et charges	X *** ***		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat°(BA, régie)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		4 548,00	4 548,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		332 853,27	332 853,27
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	279 666,35	337 401,27	617 067,62
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			1 503 519,61

	Libellé	Crédits	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits
Chap/ art		ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	901 000,00	520 988,54	284 883,96		95 127,50
60611	Eau et assainissement	1 000,00	470,68			529,32
60612	Énergie - électricité	20 000,00	13 417,04	2 500,00		4 082,96
60621	Combustibles	1 000,00	558,00			442,00
60622	Carburants	75 000,00	93 182,84			-18 182,84
60623	Alimentation	1 000,00	274,80	68,37	l l	656,83
60628	Autres fournitures non stackées		95,90			-95,90
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	667,54	380,22	-	-47,76
60632	Fournitures de petit équipement	19 000,00	12 577,18	916,67		5 506,15
60636	Vētements de travail	15 000,00	12 852,78			2 147,22
6064	Fournitures administratives	8 000,000	5 138,64			2 861,36
611	Contrats de prestations de services	93 000,00	14 286,86	11 893,94		66 819,20
6122	Crédit-bail mobilier	2 500,00	1 586,80	529,20		384,00
6135	Locations mobilières	16 000,00	4 117,27			11 882,73
61521	Terrains	29 000,00	14 560,18			14 439,82
615221	Bātiments publics	10 000,00	2 424,82			7 575,18
615231	Voiries	260 000,00	92 116,85	227 883,15		-60 000,00
615232	Réseaux	19 000,00	21 420,60			-2 420,60
61551	Matériel roulant	31 000,00	29 176,82	2 129,45		-306,27
61558	Autres biens mobiliers	27 000,00	18 566,08	3 849,40		4 584,52
6156	Maintenance	27 000,00	19 940,22	900,00)	6 159,78
6161	Multirisques	35 000,00	33 444,87	1 991,45		-436,32
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	4 500,00	3 977,00		(523,00
617	Études et recherches	70 000,00	46 320.00	23 680,00		
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 932,85			-932,85
6184	Versements à des organismes de formation	7 000,00				4 160,00
6188	Autres frais divers	9 000,00			il il	8 142,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 200,00	923,38			276,62
6226	Honoraires	10 000,00				9 787,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00				366,7
6231	Annonces et insertions	5 000,00		1 080,00		1 868,00
6236	Catalogues et imprimés	17 400,00		252,00	1	8 532,2
6247	Transports collectifs	3 700,00				3 700,0
6256	Missions	2 000,00				1 207,0
6257	Réceptions	14 000,00	1	2 957,22		3 049,2
	Frais d'affranchissement	16 000,00		1 490,79		5 009,1
6261	Frais de télécommunications		1	1 062,89		2 181,5
6262		23 000,00		1 662,60		-964,0
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00		702 70		583,5
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 000,00		793,70		983,0
63512	Taxes foncières	2 000,00	1	525.54		1 000,0
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00		525,51		-926,2
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 757 000,00	1 564 953,27			192 046,7
6331	Versement de transport	3 000,00				218,7
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	4 500,00				222,1
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	17 000,00	14 952,74		1	2 047,2
64111	Rémunération principale	846 000,00	780 115,22		1	65 884,7
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	17 000,00	14 952,89		1	2 047,
64118	Autres indemnités.	210 000,00	199 575,68			10 424,3
64131	Rémunérations	75 000,0	52 805,07			22 194,5
64138	Autres indemnités	4 000,0	68,91	1		3 931,6
64162	Emplois d'avenir	19 000,0	17 982,00		1	1 018,0
6451	Cotisations à l'u,r,s,s,a,f.	168 000,0	135 530,34	1		32 469,6
6453	Cotisations aux caisses de retraites	295 000,0	250 324,37			44 675,8
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	4 000,0	3 437,08			562,

III - VOTE DU BUDGET		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	

	al al	0-4-114-	Crédits employés (ou restant à employer)			0.12
Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	Crédits annulés
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 700,00	25 075,55			1 624,45
6456	Versement au f.n.c du supplément familial	2 000,00	2 735,00			-735,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	1 136,30			1 863,70
6488	Autres charges	62 800,00	59 203,00	1		3 597,00
65	Autres charges de gestion courante	466 000,00	439 378,68	8 318,00		18 303,32
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, lo	500,00	-400,00	400,00		500,00
6531	Indemnités	120 000,00	109 358,04			10 641,96
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	5 153,80			1 846,20
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00				1 000,00
657358	Autres groupements	279 000,00	282 802,80	1 600,00		-5 402,80
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	22 800,00	22 800,00			
657482	ARTICLE 657482	5 000,00				5 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	30 700,00	-2 017.20			32 717,20
65888	Autres		21 681,24	6 318,00		-27 999,24
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)	3 124 000,00	2 525 320,49	293 201,96		305 477,55
66	Charges financières (b)	135 000,00	115 234,03			19 765,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	138 000,00	117 707,74			20 292,26
66112	Intérêts - rattachement des icne	-3 000,00	-2 473,71			-526,29
67	Charges exceptionnelles (c)	9 914,35	346,36			9 567,99
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 914,35				9 914,35
678	Autres charges exceptionnelles		346,36			-346,36
022	Dépenses imprévues (d)	50 000,00				
TOTAL	DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d	3 318 914,35	2 640 900,88	293 201,96		384 811,51
023	Virement à la section d'investissement	3 048 385,65				3 048 385,65
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	338 550,00	337 401,27	-1		1 148,73
6761	Différences sur réalisations (positives)	4 550,00	4 548,00			2,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	334 000,00	332 853,27		v 739	1 146,73
TOTAL D	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 386 935,65	337 401,27			3 049 534,38
T	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 386 935,65	337 401,27			3 049 534,38
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	6 705 850,00	2 978 302,15	293 201,96		3 434 345,89
D 002 D	Pour information éficit de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	25 577,34
Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 051,05
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 473,71

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

		0 (11)	Crédits employés (ou	oyés (ou restant	t à employer)	Crédits
Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Produits rattachées	RAR au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	47 000,00	39 554,06	20 423,85		-12 977,91
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	13 300,00	12 384,75	1 123,85		-208,60
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoya	8 700,00	3 193,93	19 300,00		-13 793,93
6479	Remboursements sur autres charges sociales	25 000,00	23 975,38			1 024,62
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	181 914,35	193 470,85			-11 556,50
70388	Autres redevances et recettes diverses	11 914,35	13 696,86			-1 782,51
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	170 000,00	179 773,99			-9 773,99
73	Impôts et taxes		476,00			-476,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		476,00			-476,00
74	Dotations et participations	3 206 288,07	3 733 324,55	177 705,87		-704 742,35
744	FCTVA		62 858,24			-62 858,24
7473	Départements		580,00			-580,00
74758	Autres groupements	2 930 000,00	3 644 143,04			-714 143,04
7477	Budget communautaire et fonds structurels	52 000,00	-21 505,87	21 505,87		52 000,00
7478	Autres organismes	224 288,07	47 249,14	156 200,00		20 838,93
TOTAL =	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+73+74)	3 435 202,42	3 966 825,46	198 129,72		-729 752,76
77	Produits exceptionnels (b)	4 550,00	7 352,08			-2 802,08
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l		2 804,08			-2 804,08
775	Produits des cessions d'Immobilisations	4 550,00	4 548,00			2,00
тот	TAL DES RECETTES REELLES = a+b	3 439 752,42	3 974 177,54	198 129,72		-732 554,84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	495 000,00	355 826,30	1		139 173,7
722	Immobilisations corporelles	340 000,00	201 695,59			138 304,4
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au co	155 000,00	154 130,71			869,2
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	495 000,00	355 826,30			139 173,7
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	3 934 752,42	4 330 003,84	198 129,72	2	-593 381,1
R 002 I	Pour information Excédent fonctionnement reporté de N-1	2 771 097,58				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	1 139 000,00	188 501,18	511 463,12	439 035,70
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	13 100,00			13 100,00
2031	Frais d'études	1 065 800,00	172 117,08	511 463,12	382 219,80
2033	Frais d'insertion	52 100,00	15 370,50		36 729,50
2051	Concessions et droits similaires	8 000,000	1 013,60		6 986,40
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00	2 400,00		107 600,00
2041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et étu	10 000,00	2 400,00		7 600,00
204181	Autres Org, Pub, - Biens mobiliers, matériel et ét	100 000,00			100 000,00
21	Immobilisations corporelles	763 300,00	162 919,24	130 000,00	470 380,76
2112	Terrains de voirie	340 000,00	8 203,74	80 000,00	251 796,26
2135	Installations générales, agencements, aménagements	20 000,00	1 344,00		18 656,00
2182	Matériel de transport	71 500,00	67 347,72		4 152,28
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	11 386,14		8 613,86
2184	Mobilier	5 000,00		<u> </u>	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	306 800,00	74 637,64	50 000,00	182 162,36
23	Immobilisations en cours	4 347 250,00	707 336,03	482 026,20	3 157 887,77
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 250 000,00			1 250 000,00
2313	Constructions	5 000,00		5 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 392 700,00	707 336,03	477 026,20	208 337,77
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 699 550,00			1 699 550,00
	Total des dépenses d'équipement	6 359 550,00	1 061 156,45	1 123 489,32	4 174 904,23
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	271 134,56		28 865,44
1641	Emprunts en euros	300 000,00	271 134,56		28 865,44
	Total des dépenses financières	300 000,00	271 134,56		28 865,44
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 659 550,00	1 332 291,01	1 123 489,32	4 203 769,67
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	495 000,00	355 826,30		139 173,70
	Reprises sur autofinancement antérieur	155 000,00	154 130,71		869,29
13912	Subventions d'investissement	5 000,00	4 963,38		36,62
13913	Subventions d'investissement	30 800,00	30 331,42		468,58
13917	Subventions d'investissement	115 000,00	114 715,91		284,09
13918	Subventions d'investissement	4 200,00	4 120,00		80,00
ii 11.	Charges transférées	340 000,00	201 695,59		138 304,41
2148	Constructions sur sol d'autrui - autres constructi	340 000,00	201 695,59		138 304,41
041	Opérations patrimoniales	580 000,00			580 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	580 000,00			580 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 075 000,00	355 826,30		719 173,70
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE s opérations réelles et d'ordre)	7 734 550,00	1 688 117,31	1 123 489,32	4 922 943,37
Г	Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			-	

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	2 104 066,32	173 479,80	570 600,00	1 359 986,52
1317	Budget communautaire et fonds structurels	31 500,00			31 500,00
1321	État et établissements nationaux	56 800,00		42 600,00	14 200,00
1322	Régions	36 700,00	31 684,13		5 015,87
1326	Autres établissements publics locaux	1 252 100,00	141 582,56	370 400,00	740 117,44
1327	Budget communautaire et fonds structurels	314 100,00	213,11	157 600,00	156 286,89
1328	Autres	412 866,32			412 866,32
	Total des recettes d'équipement	2 104 066,32	173 479,80	570 600,00	1 359 986,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 028,42	106 186,55		43 841,87
10222	FCTVA	150 028,42	106 186,55		43 841,87
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	10 000,00			
	Total des recettes financières	160 028,42	106 186,55		53 841,87
	TOTAL RECETTES REELLES	2 264 094,74	279 666,35	570 600,00	1 413 828,39
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	3 048 385,65			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	338 550,00	337 401,27		1 148,73
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	4 550,00	4 548,00		2,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbani		4 217,72		-4 217,72
280202	ARTICLE 280202	4 300,00			4 300,00
28031	Amortissements des frais d'études	12 100,00	12 090,51		9,49
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et étu	3 500,00	3 455,40		44,60
2804181	Autres Org. Pub Biens mobiliers, matériel et ét	92 500,00	92 450,30		49,70
2804182	Autres Org. Pub Bâtiments et installations	22 500,00	22 265,61		234,39
28051	Concessions et droits similaires	6 700,00	6 661,84		38,16
28158	Autres installations, matériel et outillage techni	5 000,00			5 000,00
28182	Matériel de transport	41 300,00	41 271,31		28,69
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 800,00	13 789,00		11,00
28184	Mobilier	3 300,00	3 208,11		91,89
28188	Autres immobilisations corporelles	129 000,00	133 443,47		-4 443,47
To	otal des prélevements provenant de la section de fonctionnement	3 386 935,65	337 401,27		3 049 534,38
041	Opérations patrimoniales	580 000,00			580 000,00
2031	Frais d'études	527 400,00			527 400,00
2033	Frais d'insertion	52 600,00			52 600,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 966 935,69	337 401,27	7	3 629 534,3
	ES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE es opérations réelles et d'ordre)	6 231 030,39	9 617 067,62	2 570 600,00	5 043 362,7
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 503 519,61			

CAZ018 UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD USAN

	IV - ANNEXES	IV
ELEME	NTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

Nature	Date de la décision de	Montant	No. de la	Montant des remboursements N		Encours
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Intérêts (6615)	Rembourse ment du tirage	restant du au 31/12/N	
5191 Avances du Trésor						
519 Crédits de trésorerie (Total)	957					

CA2018 UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD USAN

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et Dettes au 31/12/N									
Nature			Catégorie			Taux d'intérêt					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N			
164 Emprunts auprès des établissements				2 711 669,54							
1641 Emprunts en euros (total)				2 711 669,54							
002	N					F		4,54			
20090109	N			113 795,40	5,00	F		3,87			
3182441	И			117 818,34	4,00	F		4,67			
6661708	И			33 733,40	1,00	F		4,06			
7559189	И			146 561,39	5,75	F		4,57			
8061663	И			19 843,31	3,00	F		4,38			
8349004	N			2 095 535,78	15,50	F		3,96			
99141644510	N			61 630,33	3,00	F		4,17			
99147177662	N			122 751,59	4,00	F		3,35			
Total général				2 711 669,54							

CAZUTO UNION STRDICALE D'AIVIENAGENIENT MIDRAULIQUE DU NORD USAIN

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et Dettes au 31/12/N						
Nature	Ann	uité de l'exerc	cice				
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	ICNE de l'exercice			
164 Emprunts auprès des établissements	271 134,56	117 707,74		25 577,34			
1641 Emprunts en euros (total)	271 134,56	117 707,74		25 577,34			
002	20 989,08	952,88					
20090109	20 279,57	5 188,70		1 467,96			
3162441	26 244,13	6 727,72		168,12			
6661708	32 417,26	2 685,72		308,16			
7559189	21 804,73	7 324,19		669,78			
8061663	6 058,70	1 035,90		86,91			
8349004	96 177,94	85 375,34		19 823,76			
99141644510	18 921,11	3 359,00		1 270,71			
99147177662	28 242,04	5 058,29		1 781,94			
Total général	271 134,56	117 707,74		25 577,34			

CAZUTO UNION OTIVIZIVALE D'AMENAGEMENT ETTIKALITUDE DILIMUKLI LISAN

IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)	C1.1	

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00	
Directeur général des services	А	1,00		1,00	1,00		1,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,99		5,99	5,98		5,98	
Rédacteur Principal de 1ère Classe	В	1,00		1,00	0,99		0,99	
Adjoint administratif territorial principal de 1re	С	1,52		1,52	1,52		1,52	
Adjoint administratif territorial principal de 2e	С	3,47		3,47	3,47		3,47	
FILIERE TECHNIQUE (c)		29,29		29,29	26,65	2,49	29,14	
Ingénieur	A	1,91		1,91	0,91	1,00	1,91	
Ingénieur Principal	A	1,75		1,75	1,75		1,75	
Technicien	В	0,74		0,74		0,74	0,74	
Technicien Principal de 1ère Classe	В	0,99		0,99	0,99		0,99	
Technicien Principal de 2ème Classe	В	1,74		1,74	1,55		1,55	
Adjoint technique territorial	С	9,43		9,43	8,71	0,75	9,46	
Adjoint technique territorial principal de 1re cla	С	2,50		2,50	2,50		2,50	
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	С	6,86		6,86	6,87		6,87	
Agent de Maitrise	С	1,37		1,37	1,37		1,37	
Agent de Maitrise Principal	С	2,00		2,00	2,00		2,00	
TOTAL GENERAL (a+b+c)		36,28		36,28	33,63	2,49	36,12	

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

IV

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION		SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT		
AU 01/01/N	CATEGORIES		Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat	
Agents occupant un emploi permanent							
Ingénieur	А	TECH	464		А	CDD	
Technicien	В	TECH	389		A	A: Contractuel	
Adjoint technique territorial	С	TECH	347		A	CDD	
Adjoint technique territorial	С	TECH	386		A	CDD	
TOTAL GENERAL							



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS N° 3 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Principal - Affectation du résultat de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Les membres du Comité syndical de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord,

Après s'être fait présenter le compte administratif 2018

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2018 dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Le Comité Syndical vient d'arrèter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

1 503 519,61
2 771 097,58
1 071 049,69
1 256 629,45
1 123 489,32
570 600,00
120 419,40
n report à nouveau pour ncement de la section
120 419,40
3 907 307,63

Le Bureau a émis un avis

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS N° 4 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Principal - Budget Primitif 2019 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Il est soumis à notre assemblée le projet de budget primitif 2019 dont le détail vous est joint et qui s'équilibre de la façon suivante:

FONCTIONNEMENT

	Torrett	OTT VENTENT	
		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	7 240 500.00 €	3 333 192.37 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 907 307.63 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 240 500.00 €	7 240 500.00 €

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 742 510.68 €	6 862 930.08 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	1 123 489.32 €	570 600.00 €
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1	432 469.92 €
		The state of the s	/=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 866 000.00 €	7 866 000.00 €
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET	15 106 500.00 €	15 106 500.00 €

Il est rappelé que le Comité Syndical est amené à se prononcer uniquement sur le budget primitif de l'exercice 2019, les reports ayant déjà votés à l'occasion de la présentation du compte administratif 2018 et de l'affectation du résultat.

Le Bureau a émis un avis

I. RAPPEL DES CHIFFRES CLES DU BUDGET PRINCIPAL 2019 (ROB du 13/02/2019)

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) - BUDGETS 2019 - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

Section de fonctionnement : Dépenses réelles

011 charges à caractère général 1 162 300,00 € 901 000,00 € 012 charges du personnel 1 695 000,00 € 1 757 000,00 € 65 autres charges de gestion 465 000,00 € 466 000,00 € 656 frais de fonct. des groupes d'élus / / Total des dépenses de gestion courante 3 322 300,00 € 3 124 000,00 € 66 charges financières 175 000,00 € 135 000,00 € 67 charges exceptionnelles 10 000,00 € 9914,35 € 68 dotations aux provisions semi- / / 68 dépenses imprévues 50 000,00 € 50 000,00 €	Chapitre	Libellé	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
charges du personnel 1695 000,00 € autres charges de gestion courante frais de fonct. des groupes d'élus frais de fonct. des groupes d'élus charges de gestion courante 3 322 300,00 € charges financières charges exceptionnelles dotations aux provisions semible 50000,00 € dépenses imprévues dépenses imprévues	011	charges à caractère général	1 162 300,00 €	901 000,00€	756 200,00 €
autres charges de gestion courante frais de fonct. des groupes d'élus I des dépenses de gestion courante charges financières charges exceptionnelles dotations aux provisions semibudgétaires dépenses imprévues 50 000,00 €	012	charges du personnel	1 695 000,00 €	1 757 000,00€	1 571 800,00€
frais de fonct. des groupes d'élus / las dépenses de gestion courante 3 322 300,00 € charges financières 175 000,00 € charges exceptionnelles 10 000,00 € dotations aux provisions semibudgétaires 50 000,00 €	65	autres charges de gestion courante	465 000,00 €	466 000,00 €	531 000,000 €
al des dépenses de gestion courante 3 322 300,00 € charges financières 175 000,00 € charges exceptionnelles 10 000,00 € dotations aux provisions semibudgétaires 50 000,00 €		frais de fonct. des groupes d'élus		Addition to the second	
charges financières 175 000,00 € charges exceptionnelles 10 000,00 € dotations aux provisions semibudgétaires // // // // // // // // // // // // //	Total des	dépenses de gestion courante	3 322 300,00€	3 124 000,00 €	2 859 000,00 €
charges exceptionnelles 10 000,00 € dotations aux provisions semi- budgétaires dépenses imprévues 50 000,00 €	99	charges financières	175 000,00€	135 000,00 €	113 770,00 €
dotations aux provisions semibudgétaires budgétaires dépenses imprévues 50 000,000 €	29	charges exceptionnelles	10 000,00€	9 914,35 €	10 000,00 €
dépenses imprévues 50 000,00 €	98	dotations aux provisions semi- budgétaires			/
	022	dépenses imprévues	50 000,00 €	50 000,000€	0
Total des dépenses réelles de fonctionnement 3 557 300,00 € 3 318 914,35 €	Total des dép	penses réelles de fonctionnement	3 557 300,00€	3 318 914,35 €	2 982 770,00 €

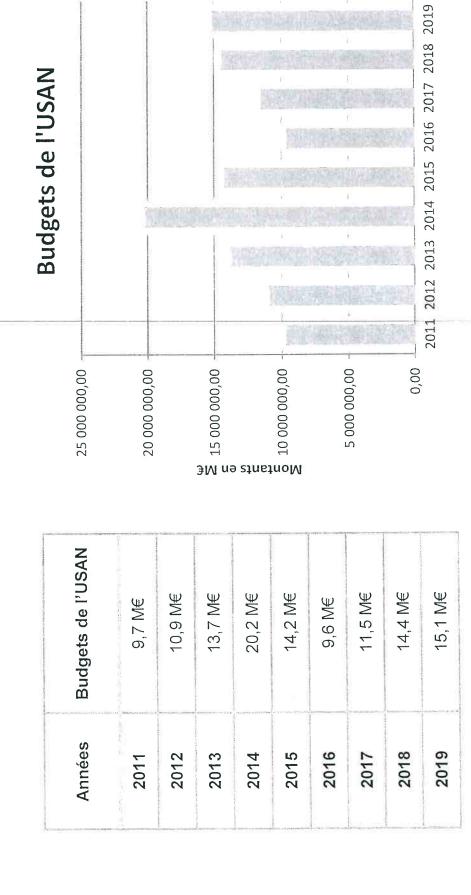
RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) - BUDGETS 2019 - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

Section de fonctionnement : Recettes

Chapitre	Libellé	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
or other market properties and the contract of	Atténuation de charges	41 000,00 €	47 000,00 €	38 000,000€
A O	Produits de services, du domaine	200 063,78 €	181 914,35 €	182 000,00 €
73	Impôts et taxes	2 734 000,00 €		
74	Dotation et participation	590 000,00€	3 206 288,07 €	2 766 000,00 €
SZ	Autres produits de gestion courante	1		
Total de	Total des recettes de gestion courante	3 565 063,78 €	3 435 202,42 €	2 986 000,00 €
92	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	/		4 692,37 €
78	Reprises sur provisions semi- budgétaires	/		
Total des re	Total des recettes réelles de fonctionnement	3 565 063,78 €	3 435 202,42 €	2 990 692,37 €
	The second secon			

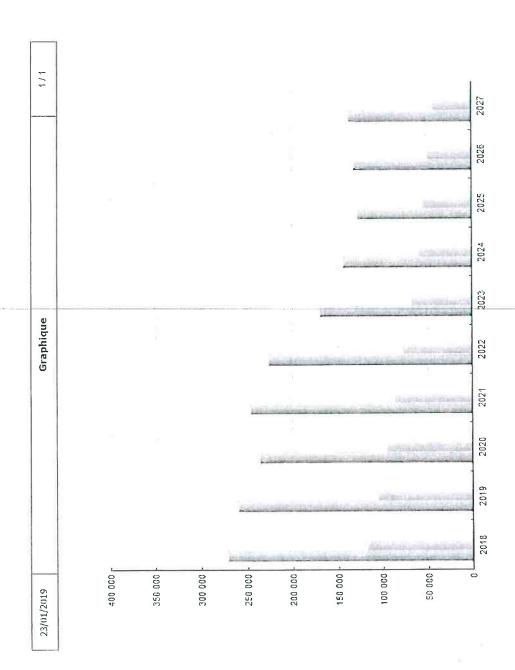
RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) - BUDGETS 2019 - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2019

C/ Evolution du budget depuis 2011



☐ Budgets de l'USAN

Focus sur la dette = Evolution de l'annuité (suite)





II. CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL :EVOLUTION
DE QUELQUES ARTICLES SIGNIFICATIFS

	BP 2018	BP 2019	ECART	OBSERVATIONS
Ch 011 Charges à caractère général	901 000,00	756 200,00	-144800	
Art 611 Contrats de prestations de services	00'000 86	65 000,00	-28000	-28000 COM et traduction en moins
Art 61521 Terrains	29 000,00	24 000,00	-5000	-5000 imputation d'objectif
Art 615231 Voiries	260 000,00	220 000,00	-40000	-40000 2ème tranche de faucardement en moins
Art 615232 Réseaux	19 000,00	10 000,00	0006-	-9000 barrage de la Gorgue reprise en régie
Art 6161 Multirisques	35 000,00	28 000,00	-7000	-7000 résultat appel d'offre
Art 617 Études et recherches	70 000,00	13 000,00	-57000	-57000 fin étude statutaire
Art 6188 Autres frais divers	00'000 6	2 000,00	-7000	-7000 imputation d'objectif
Art 6236 Catalogues et imprimés	17 400,00	11 500,00	-5900	-5900 imputation d'objectif
Art 6262 Frais de télécommunications	23 000,00	28 000,00	2000	5000 mise en place de la fibre

III. PRESENTATION REGLEMENTAIRE

	II - PRESENTATI	ON GENERALE DU BUDGE	T	11
	VU	E D'ENSEMBLE		A1
1		FONCTIONNEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SE DE FONCTIONNEM	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	7 240 500,00	3 33	33 192,37
	+	+	ag ⁿ s	
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT			
RTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3 90	07 307,63
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 240 500,00	7 24	40 500,00
,		INVESTISSEMENT		
-		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEME	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 742 510,68	6.8	62 930,08
	+	+	+	
REPO	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	1 123 489,32	Ę	570 600,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		4	132 469,92
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 866 000,00	7 8	366 000,00
		TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET	15 106 500,00	15	106 500,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	901 000,00		756 200,00		756 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 757 000,00		1 571 800,00		1 571 800,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	466 000,00		531 000,00		531 000,00
656	Frais de fonct, des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	3 124 000,00		2 859 000,00		2 859 000,00
66	Charges financières	135 000,00		113 770,00		113 770,00
67	Charges exceptionnelles	9 914,35		10 000,00		10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
To	tal des dépenses réelles de fonctionnement	3 318 914,35		2 982 770,00		2 982 770,00
023	Virement à la section d'investissement	3 048 385,65		3 960 230,00		3 960 230,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	338 550,00		297 500,00		297 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
To	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 386 935,65		4 257 730,00		4 257 730,00
	TOTAL	6 705 850,00		7 240 500,00		7 240 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		
	=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 240 500,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges	47 000,00		38 000,00		38 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	181 914,35		182 000,00		182 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	3 206 288,07		2 766 000,00		2 766 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	3 435 202,42		2 986 000,00		2 986 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	4 550,00		4 692,37		4 692,37
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
T	otal des recettes réelles de fonctionnement	3 439 752,42		2 990 692,37		2 990 692,37
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	495 000,00		342 500,00		342 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
7	otal des recettes d'ordre de fonctionnement	495 000,00		342 500,00		342 500,00
	TOTAL	3 934 752,42		3 333 192,37		3 333 192,37

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 907 307,63
	= =
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 240 500,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

3 915 230,00 Il s'agit, pour un buget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

DESCRIPTION OF MOTORE	L DAMENAGEMENT TIT DIVACEIQUE DO NORD COM	
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg, précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 139 000,00	511 463,12	433 000,00		944 463,12
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00		1 480 000,00		1 480 000,00
21	Immobilisations corporelles	763 300,00	130 000,00	825 000,00		955 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 347 250,00	482 026,20	2 464 000,00		2 946 026,20
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	6 359 550,00	1 123 489,32	5 202 000,00		6 325 489,32
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00		280 000,00		280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			338 010,68		338 010,68
	Total des dépenses financières	300 000,00		618 010,68		618 010,68
45	Total des opé, pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 659 550,00	1 123 489,32	5 820 010,68		6 943 500,00
040	Opé, d'ordre de transfert entre sections	495 000,00		342 500,00		342 500,00
041	Opérations patrimoniales	580 000,00		580 000,00		580 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 075 000,00		922 500,00		922 500,00
	TOTAL	7 734 550,00	1 123 489,32	6 742 510,68		7 866 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 866 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	2 104 066,32	570 600,00	1 785 000,00		2 355 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					-
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	2 104 066,32	570 600,00	1 785 000,00		2 355 600,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	150 028,42		110 000,00		110 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés			120 419,40		120 419,40
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		9 780,68		9 780,68
	Total des recettes financières	160 028,42		240 200,08		240 200,08
45	Total des opé, pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 264 094,74	570 600,00	2 025 200,08		2 595 800,08
021	virement de la section de fonctionnement	3 048 385,65	5	3 960 230,00		3 960 230,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	338 550,00		297 500,00		297 500,00
041	Opérations patrimoniales	580 000,00		580 000,00		580 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 966 935,65	5	4 837 730,00		4 837 730,00
	Total	6 231 030,39	570 600,00	6 862 930,08		7 433 530,08

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 432 469,92 +

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 7 866 000,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

3 915 230,00

Il s'agit, pour un buget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B'

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	- 756 200,00		756 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 571 800,00		1 571 800,00
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	531 000,00		531 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	113 770,00		113 770,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00		10 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		297 500,00	297 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		3 960 230,00	3 960 230,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 982 770,00	4 257 730,00	7 240 500,00

D 002	RESULTAT REPORT	E OU ANTICIPE	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 7 240 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		92 500,00	92 500,00
-15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	280 000,00		280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	944 463,12		944 463,12
204	Subventions d'équipement versées	1 480 000,00		1 480 000,00
21	Immobilisations corporelles	955 000,000	250 000,00	1 205 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	2 946 026,20	580 000,00	3 526 026,20
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	>		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues	338 010,68		338 010,68
	Dépenses d'investissement - Total	6 943 500,00	922 500,00	7 866 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 866 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 000,00		38 000,00
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	182 000,00		182 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	production immobilisée		250 000,00	250 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	2 766 000,00		2 766 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	4 692,37	92 500,00	97 192,37
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	2 990 692,37	342 500,00	3 333 192,37

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 907 307,63
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 240 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	110 000,00		110 000,00
13	Subventions d'investissement	2 355 600,00		2 355 600,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		580 000,00	580 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		297 500,00	297 500,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		3 960 230,00	3 960 230,00
024	Produits de cessions d'immobilisations	9 780,68		9 780,68
	Recettes d'investissement - Total	2 475 380,68	4 837 730,00	7 313 110,68

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	432 469,92
TO TO TO EDEL DE EXCEPTION OF THE TENTE OF T	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	120 419,40
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 866 000,00

Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c

Cotisations pour assurance du personnel

Versement au f.n.c du supplément familial

6454

6455

6456

lll

A1

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Pour mémoire **Propositions** Chap/ Vote Libellé Budget cumulé nouvelles art précédent 901 000,00 756 200,00 011 Charges à caractère général 800,00 1 000,00 60611 Eau et assainissement 19 000,00 20 000.00 Énergie - électricité 60612 600.00 1 000,00 60621 Combustibles 95 000,00 75 000.00 60622 Carburants 1 000,00 1 000,00 60623 Alimentation 1 000,00 1 000.00 60631 Fournitures d'entretien 21 000.00 60632 19 000,00 Fournitures de petit équipement 15 000,00 15 000,00 60636 Vêtements de travail 8 000.00 8 000 00 6064 Fournitures administratives 65 000.00 93 000.00 611 Contrats de prestations de services 2 600,00 2 500,00 6122 Crédit-bail mobilier 15 000,00 16 000,00 6135 Locations mobilières 24 000,00 29 000.00 61521 Terrains 10 000,00 8 000.00 615221 Bâtiments publics 260 000,00 220 000,00 615231 Voiries 10 000,00 19 000,00 615232 Réseaux 31 000,00 33 000,00 Matériel roulant 61551 27 000.00 27 000,00 61558 Autres biens mobiliers 25 000,00 27 000,00 6156 Maintenance 28 000.00 35 000,00 6161 Multirisques 4 000,00 4 500,00 6162 Assurance obligatoire dommage - construction 70 000,00 13 000,00 617 Études et recherches 3 000,00 2 000.00 6182 Documentation générale et technique 7 000,00 7 000.00 6184 Versements à des organismes de formation 9 000,00 2,000,00 6188 Autres frais divers 1 200.00 1 200,00 6225 Indemnités au comptable et aux régisseurs 10 000,00 6 000,00 6226 Honoraires 1 000,00 1 000.00 6227 Frais d'actes et de contentieux 5 000,00 4 500,00 Annonces et insertions 6231 11 500.00 17 400.00 6236 Catalogues et imprimés 3 700,00 3 000.00 6247 Transports collectifs 2 000.00 2 000,00 6256 Missions 12 000,00 14 000,00 6257 Réceptions 15 000,00 16 000 00 6261 Frais d'affranchissement 28 000,00 23 000,00 6262 Frais de télécommunications 11 000,00 10 000.00 6281 Concours divers (cotisations...) 11 000,00 11 000,00 6283 Frais de nettoyage des locaux 1 500,00 Taxes foncières 2 000,00 63512 1 000.00 6354 Droits d'enregistrement et de timbre 500.00 700.00 6355 Taxes et impôts sur les véhicules 1 757 000.00 1 571 800,00 Charges de personnel et frais assimilés 012 4 000,00 3 000.00 Versement de transport 6331 4 500,00 4 000.00 6332 Cotisations versées au f.n.a.l. 17 000,00 15 000,00 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de 6336 846 000,00 773 000,00 64111 Rémunération principale 15 000,00 17 000 00 Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid 64112 217 100,00 210 000,00 64118 Autres indemnités. 44 000,00 75 000,00 Rémunérations 64131 2 000,00 4 000.00 64138 Autres indemnités 15 500.00 19 000,00 64162 Emplois d'avenir 168 000,00 130 000.00 6451 Cotisations à l'u.r.s.s.a.f. 259 700,00 295 000,00 Cotisations aux caisses de retraites 6453

4 000,00

26 700,00

2 000 00

2 000,00

27 500.00

3 000,00

1 aye y

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,000	2 500,00	
6488	Autres charges	62 800,00	57 500,00	
65	Autres charges de gestion courante	466 000,00	531 000,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, lo	500,00	500,00	
6531	Indemnités	120 000,00	110 000,00	
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	6 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	
657358	Autres groupements	279 000,00	230 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	22 800,00	22 800,00	
657482	ARTICLE 657482	5 000,00	130 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	30 700,00		
65888	Autres		30 700,00	
TO	OTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)	3 124 000,00	2 859 000,00	
66	Charges financières (b)	135 000,00	113 770,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	138 000,00	116 300,00	
66112	Intérêts - rattachement des ione	-3 000,00	-2 530,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	9 914,35	10 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 914,35	10 000,00	
022	Dépenses imprévues (d)	50 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d	3-318 914,35	2 982 770,00	<u> </u>
023	Virement à la section d'investissement	3 048 385,65	3 960 230,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	338 550,00	297 500,00	
6761	Différences sur réalisations (positives)	4 550,00		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	334 000,00	297 500,00	
ТОТА	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 386 935,65	4 257 730,00	
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE CICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	6 705 850,00	7 240 500,00	

	т
RESTES A REALISER N-1	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	= =
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 240 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	47 000,00	38 000,000	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	13 300,00	11 200,00	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoya	8 700,00	3 700,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	25 000,00	23 100,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	181 914,35	182 000,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	11 914,35	12 000,00	
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	170 000,00	170 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	3 206 288,07	2 766 000,00	
744	FCTVA		58 000,00	
74748	Autres communes		10 700,00	
74758	Autres groupements	2 930 000,00	2 279 300,00	
7477	Budget communautaire et fonds structurels	52 000,00	160 000,00	
7478	Autres organismes			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+74)		3 435 202,42	2 986 000,00	
77	Produits exceptionnels (b)	4 550,00	4 692,37	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l		4 692,37	
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 550,00		
	TOTAL DES-RECETTES REELLES = a+b	3.439.752,42	2 990 692,37-	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	495 000,00	342 500,00	
722	Immobilisations corporelles	340 000,00	250 000,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au co	155 000,00	92 500,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		495 000,00	342 500,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 934 752,42	3 333 192,37	

+	
	RESTES A REALISER N-1
+	
3 907 307,63	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
=	
7 240 500,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

B1

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote	
20	Immobilisations incorporelles	1 139 000,00	433 000,00		
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	cuments urbanisme, numérisation cadastre 13 100,00			
2031	Frais d'études	1 065 800,00	390 000,00		
2033	Frais d'insertion	52 100,00	25 000,00		
2051	Concessions et droits similaires	00,000 8	8 000,000		
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00	1 480 000,00		
2041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et étu	10 000,00	10 000,00		
204181	Autres Org. Pub Biens mobiliers, matériel et ét	100 000,00	1 470 000,00		
21	Immobilisations corporelles	763 300,00	825 000,00		
2112	Terrains de voirie	340 000,00	250 000,00		
2135	Installations générales, agencements, aménagements	20 000,00	20 000,00		
2182	Matériel de transport	71 500,00	25 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	20 000,00		
2184	Mobilier	5 000,00	5 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	306,008	505 000,00		
23	Immobilisations en cours	4 347 250,00	2 464 000,00		
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 250 000,00	450 000,00		
2313	Constructions	5 000,00	3 000,00		
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 392 700,00	2 011 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 699 550,00			
	Total des dépenses d'équipement	6 359 550,00	5 202 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	280 000,00		
1641	Emprunts en euros	300 000,00	280 000,00		
020	Dépenses imprévues		338 010,68		
	Total des dépenses financières	300 000,00	618 010,68		
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 659 550,00	5 820 010,68		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	495 000,00	342 500,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur	155 000,00	92 500,00		
13912	Subventions d'investissement	5 000,00			
13913	Subventions d'investissement	30 800,00			
13917	 Subventions d'investissement	115 000,00	92 500,00		
13918	Subventions d'investissement	4 200,00			
	Charges transférées	340 000,00	250 000,00		
2148	Constructions sur sol d'autrui - autres constructi	340 000,00	250 000,00		
041	Opérations patrimoniales	580 000,00	580 000,00		
2314	Constructions sur sol d'autrui	580 000,00	580 000,00		
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 075 000,00	922 500,00		
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE s opérations réelles et d'ordre)	7 734 550,00	6 742 510,68		

1 123 489,32	RESTES A REALISER N-1
+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
= =	
7 866 000,00	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

OF ZOTO OTRION OTHER OF MINICIAN CONTRICTAL HTDIS SOCIETY OF MOUNT OF SOCIETY OF SOCIETY

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

13	Libellé	Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
.0	Subventions d'investissement	2 104 066,32	1 785 000,00	
1317	Budget communautaire et fonds structurels	31 500,00	1 470 000,00	
1321	État et établissements nationaux	56 800,00	25 000,00	
1322	Régions	36 700,00		
1326	Autres établissements publics locaux	1 252 100,00	140 000,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels	314 100,00	150 000,00	
1328	Autres	412 866,32		
	Total des recettes d'équipement	2 104 066,32	1 785 000,00	
10	Immobilisations corporelles	150 028,42	230 419,40	
10222	FCTVA	150 028,42	110 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		120 419,40	
)24	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	10 000,00	9 780,68	
	Total des recettes financières	160 028,42	240 200,08	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 264 094,74	2 025 200,08	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	3 048 385,65	3 960 230,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	338 550,00	297 500,00	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	4 550,00		
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbani		4 220,00	
280202	ARTICLE 280202	4 300,00		
28031	Amortissements des frais d'études	12 100,00		
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et étu	3 500,00	3 650,00	
2804181	Autres Org. Pub Biens mobiliers, matériel et ét	92 500,00	92 500,00	
2804182	Autres Org. Pub Bâtiments et installations	22 500,00		
8051	Concessions et droits similaires	6 700,00	3 600,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techni	5 000,00	4 900,00	
28182	Matériel de transport	41 300,00	41 510,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 800,00	14 120,00	
28184	Mobilier	3 300,00	3 000,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	129 000,00	130 000,00	
Tota	l des prélevements provenant de la section de fonctionnement	3 386 935,65	4 257 730,00	
)41	Opérations patrimoniales	580 000,00	580 000,00	
2031	Frais d'études	527 400,00	527 400,00	
2033	Frais d'insertion	52 600,00	52 600,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 966 935,65	4 837 730,00	
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE recettes réelles et d'ordre)	6 231 030,39	6 862 930,08	

570 600,00	RESTES A REALISER N-1
+	
432 469,92	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
=	
7 866 000,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

W-00-110-110-110-110-110-110-110-110-110	IV - ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et Dettes au 01/01/N							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Catégorie	nt Capital restant dû re au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		
	Couverture ? O/N	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle			Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 711 669,54				
1641 Emprunts en euros (total)				2 711 669,54		<u> </u>		
20090109	N			113 795,40	5,00	F		3,87
3182441	И			117 818,34	4,00	F		4,67
6661708	N			33 733,40	1,00	F		4,06
7559189	N			146 561,39	5,75	F		4,57
8061663	N			19 843,31	3,00	F		4,38
8349004	N			2 095 535,78	15,50	F		3,96
99141644510	N			61 630,33	3,00	F		4,17
99147177662	N			122 751,59	4,00	F		3,35
Total général				2 711 669,54				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et Dettes au 01/01/N					
Nature	Ann					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	ICNE de l'exercice		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	260 356,17	106 544,17		23 049,75		
1641 Emprunts en euros (total)	260 356,17	106 544,17		23 049,75		
20090109	21 064,39	4 403,88		1 196,23		
3182441	27 469,73	5 502,12		128,92		
6661708	33 733,36	1 369,62				
7559189	22 818,42	6 310,50		565,50		
8061663	6 328,47	766,13		59,20		
8349004	100 043,52	81 509,76		18 877,35		
99141644510	19 710,13	2 569,98		864,32		
99147177662	29 188,15	4 112,18		1 358,23		
Total général	260 356,17	106 544,17		23 049,75		

BP2019 UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD USAN

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
Directeur général des services	А	1,00		1,00	1,00		1,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00		6,00	6,00		6,00
Rédacteur	8	1,00		1,00	1,00		1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	В	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1re	С	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e	С	3,00		3,00	3,00		3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00		26,00	24,60	1,00	25,60
Ingénieur	Α	1,00		1,00		1,00	1,00
Ingénieur Principal	Α	2,00		2,00	2,00		2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	8	1,00		1,00	1,00		1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	В	1,00		1,00	0,60		0,60
Adjoint technique territorial	С	7,00		7,00	7,00		7,00
Adjoint technique territorial principal de 1re cla	С	3,00		3,00	3,00		3,00
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	7.00		7,00	7,00		7,00
Agent de Maitrise	С	2,00		2,00	2,00		2,00
Agent de Maitrise Principal	С	2,00		2,00	2,00		2,00
TOTAL GENERAL (a+b+c)		33,00	1	33,00	31,60	1,00	32,60

ا موت یان

BP2019 UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD USAN

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES SE	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
Agents occupant un emploi permanent						
Ingénieur	А	TECH	471		A	CDD
TOTAL GENERAL						

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS N° 5 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Annexe - Compte de gestion 2018 de L'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Après la présentation du budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux et titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actifs, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 sur l'exécution du budget annexe de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes et sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Comité Syndical de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord déclare que le compte de gestion du budget annexe dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur de Loos les Weppes, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Bureau a émis un avis



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS Nº 6 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Annexe - Compte administratif 2018 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Monsieur Jean-Jacques DEWYNTER, Président de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord se retire au moment de l'adoption du compte administratif 2018.

Après la présentation du budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2018, les titres déduits des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte administratif dressé par monsieur le Président accompagné du compte de gestion présenté par le trésorier de Loos les Weppes conforme au compte administratif dont les résultats sont ci-après évoqués.

Considérant que le Président a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2018 les finances du syndicat en présentant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnançant que les dépenses justifiées et utiles, il vous est proposé de procéder au règlement définitif du budget 2019 et de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

			Dépenses	Recettes
(manda	LISATION DE L'EXERCICE ats et titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	199 291.80 €	252 968.86 €
REAI	REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres) SECTION D'INVESTISSEMENT		73 408.96 €	80 038.34 €
	<u> </u>		+	+
REPORTS	REPORTS EN SECTIO	N DE FONCTIONNEMENT (002)	1	410 412.72 €
REPORTS	REPORTS EN SECTI	ON D'INVESTISSEMENT (001)	80 038.34 €	- /
,-	÷		=	=======================================
	TOTAL (REA)	LISATION + REPORTS)	352 739.10 €	743 419.92 €
A M	SECTION I	DE EONCTIONNEMENT		,
RESTES A REALISER	SECTION DE FONCTIONNEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT		/	/
RESTES A REALISER	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER N+1		/	1
RESULTAT	-3.5	DE FONCTIONNEMENT	199 291.80 €	663 391.58 €
RES	SECTION	D'INVESTISSEMENT	153 447.30 €	80 038.34 €
RESULTAT CUMULE	то	TAL CUMULE	352 739.10 €	743 419.92 €

Le Comité Syndical approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, et arrête donc à la somme de $0 \in \mathbb{R}$ le montant des crédits correspondants aux dépenses engagées non mandatées et à la somme de $0 \in \mathbb{R}$ le montant des recettes constatées et non encaissées, montants qui doivent être repris au B.P de l'exercice 2018.

Le Bureau a émis un avis

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

	EXEC	UTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A 199 291,80	G 252 968,86
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	B 73 408,96	н 80 038,34
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	С	l 410 412,72
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 80 038,34	J
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	352 739,10	743 419,92 =G+H+I+J
DECTECA	Section de fonctionnement	E	К
RESTES A REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	L
N+1	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
	Section de fonctionnement	199 291,80 = A+C+E	663 381,58 = G+I+K
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	153 447,30 =B+D+F	80 038,34 = H+J+L

= A+B+C+D+E+F

TOTAL CUMULE

352 739,10

= G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA S	ECTION DE FONCTIONNEMENT	E	К
TOTAL DE LA S	ECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	Crédits annulés
	Libelle	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 000,000	3 244,82			4 755,18
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00	179 773,99			226,01
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	188 000,00	183 018,81			4 981,19
66	Charges financières	22 000,00	16 272,99			5 727,01
67	Charges exceptionnelles					,
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
To	otal des dépenses réelles de fonctionnement	210 000,00	199 291,80			10 708,20
023	Virement à la section d'investissement	438 500,00		-		
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
To	tal des dépenses d'ordre de fonctionnement	438 500,00				438 500,00
	TOTAL	648 500,00	199 291,80			449 208,20
D	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	Crédits
	Libelle	(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes	234 087,28	250 303,36			-16 216,08
73	Impôts et taxes					70 - 10,000
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	2 665,50			1 334,50
	Total des recettes de gestion courante	238 087,28	252 968,86			-14 881,58
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
7	otal des recettes réelles de fonctionnement	238 087,28	252 968,86			-14 881,58
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
7	otal des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	238 087,28	252 968,86			-14 881,58
R 0	Pour information 32 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	410 412,72				

0, 120 10 0111011		
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	\$1
	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	382 500,00			382 500,00
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	382 500,00			382 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	68 288,96		1 711,04
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	70 000,00			1 711,04
45	Total des opé, pour compte de tiers	391 061,66	5 120,00		385 941,66
	Total des dépenses réelles d'investissement	843 561,66	73 408,96		770 152,70
040	Opé, d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	843 561,66	73 408,96		770 152,70
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	80 038,34			and leaders to be an exercise to \$1.000.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées		78 -		
21	Immobilisations corporelles		======		
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct, capitalisés	80 038,34	80 038,34		
138	Autres subv. d'invest, non transf				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	80 038,34	80 038,34		
45	Total des opé, pour le compte de tiers	405 061,66			405 061,66
	Total des recettes réelles d'investissement	485 100,00	80 038,34		405 061,66
021	virement de la section de fonctionnement	438 500,00			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	438 500,00			438 500,00
	TOTAL	923 600,00	80 038,34		843 561,66
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II BALANCE GENERALE DU BUDGET B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 244,82		3 244,82
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	179 773,99		179 773,99
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	16 272,99		16 272,99
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage)			
	Dépenses de fonctionnement - Total	199 291,80		199 291,80
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	-		

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	68 288,96		68 288,96
18	Compte de liaison : affectat°(BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	. I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	one (14) The 14 state of the second of the s	
19	Différences sur les réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Total des opérations pour compte de tiers	5 120,00		5 120,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	73 408,96		73 408,96
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			80 038,34

CA2018 UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD BUDGET ANNEXE DE L'USAN 11 II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			050 202 20
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	250 303,36		250 303,36
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			0.005.50
75	Autres produits de gestion courante	2 665,50		2 665,50
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			000.000.00
	Recettes de fonctionnement - Total	252 968,86		252 968,86
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			410 412,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			00.000.04
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	80 038,34		80 038,34
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges	A MARTINES CO. A. C.	THE RESERVE THE RESERVE THE PROPERTY OF THE PR	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat°(BA, régie)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Total des opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers	'		
3	Stocks			00.000.04
	Recettes d'investissement - Total	80 038,34		80 038,34
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

		Crédits	Crédits emple	oyés (ou restan	t à employer)	Crédits
Chap/ art	Libellé	ouverts	Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	8 000,00	3 244,82			4 755,18
61523	Voies et réseaux	3 500,00				3 500,00
6156	Maintenance	4 000,00	3 244,82			755,18
6257	Réceptions	500,00				500,00
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00	179 773,99			226,01
658	Charges diverses de la gestion courante	180 000,00				180 000,00
65888	Autres		179 773,99			-179 773,99
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+65)	188 000,00	183 018,81			4 981,19
66	Charges financières (b)	22 000,00	16 272,99			5 727,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 550,00	16 803,13			5 746,87
66112	Intérêts - rattachement des icne	-550,00	-530,14			-19,86
ТОТ	AL DES DEPENSES REELLES = a+b	210 000,00	199 291,80			10 708,20
023	Virement à la section d'investissement	438 500,00				438 500,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	438 500,00				438 500,00
	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	438 500,00		er enn i e gette daargage te de een ange	and the second of the second o	438 500,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	648 500,00	199 291,80			449 208,20
D 002 D	Pour information éficit de fonctionnement reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	3 520,01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 050,15
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-530,14

CA2018 UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD BUDGET ANNEXE DE L'USAN	
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Czádita
			Titres émis	Produits rattachées	RAR au 31/12	Crédits annulés
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	234 087,28	250 303,36			-16 216,08
70688	Autres prestations de services	234 087,28	250 303,36	V=8		-16 216,08
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	2 665,50			1 334,50
758	Produits divers de gestion courante	4 000,00				4 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		2 665,50			-2 665,50
TOTAL =	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+75)	238 087,28	252 968,86			-14 881,58
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE stal des opérations réelles et d'ordre)	238 087,28	252 968,86			-14 881,58
R 002 E	Pour information Excédent fonctionnement reporté de N-1	410 412,72	,			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

CAZUTO UNION	I STADICALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD BUDGET ANNEXE DE L'USAN	Page 11
	III - VOTE DU BUDGET	III
	SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
23	Immobilisations en cours	382 500,00			382 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	382 500,00			382 500,00
	Total des dépenses d'équipement	382 500,00			382 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	68 288,96		1 711,04
1641	Emprunts en euros	70 000,00	68 288,96		1 711,04
	Total des dépenses financières	70 000,00	68 288,96		1 711,04
	[] Opé. pour compte de tiers n° 4581206	391 061,66	5 120,00		385 941,66
Tot	al des dépenses d'opération pour compte de tiers	391 061,66	5 120,00		385 941,66
	TOTAL DEPENSES REELLES	843 561,66	73 408,96		770 152,70
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE s opérations réelles et d'ordre)	843 561,66	73 408,96		770 152,70
,	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	80 038,34		5.	

CA2018 UNION SYNDICALE D'AMENAGEMENT	HYDRAULIQUE DU NORD BUDGET ANNEXE DE L'USAN
	W WATER BURNET

ALE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD BUDGET ANNEXE DE L'USAN	Page 12
III - VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
10	Immobilisations corporelles	80 038,34	80 038,34		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	80 038,34	80 038,34		
	Total des recettes financières	80 038,34	80 038,34		
	[] Opé. pour compte de tiers n° 4582206	405 061,66			405 061,66
To	otal des recettes d'opération pour compte de tiers	405 061,66			405 061,66
	TOTAL RECETTES REELLES	485 100,00	80 038,34		405 061,66
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	438 500,00			
To	otal des prélevements provenant de la section de fonctionnement	438 500,00			438 500,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	438 500,00			438 500,00
	ES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE es opérations réelles et d'ordre)	923 600,00	80 038,34		843 561,66
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
		INVESTI	SSEMENT			
	RI	EALISATIONS (de l'exer	cice + restes à réaliser N	l-1)		
Dépenses réelles - Equipements municipaux - Equip. non municipaux (c/204) - Opérations financières Dépenses d'ordre			·	2		
001 Solde d'exécution reporté de N-1					⊀	
Total dépenses						
Total recettes						
Solde d'investissement						
		RESTES A REA	LISER au 31/12/N			
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
SOLDE RAR investissement						
	RE		NNEMENT cice + restes à réaliser N	I-1)		
Total dépenses						
Total recettes						
Solde de fonctionnement						
	•					
		RESTES A REA	LISER au 31/12/N			
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
SOLDE RAR fonctionnement						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

			Eı	mprunts et De	ttes au 31/12/	N		
Nature			Catégorie			Taux d'intérêt		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle	restant dû ré	Durée résiduelle (en années)	Type de taux	Index	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N
164 Emprunts auprès des établissements				305 277,63				
1641 Emprunts en euros (total)				305 277,63				3
001	И					F		4,54
003	N			52 173,71	11,00	F		4,48
3166572	N			15 855,61	4,00	F		4,66
6788946	И			4 546,50	1,00	F		3,49
7456868	N		J	17 210,82	5,00	F		5,16
7854645	N			67 481,28	12,00	F		3,69
8061774	N			31 225,32	13,00	F		4,89
8262265	N			76 926,99	14,00	F		5,21
99141645397	N			39 857,40	3,00	F		4,17
Total général				305 277,63				

	IV - ANNEXES	IV
7	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Er	nprunts et De	ttes au 31/12	2/N
Nature	Ann			
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès des établissements	68 288,96	16 803,13		3 520,01
1641 Emprunts en euros (total)	68 288,96	16 803,13		3 520,01
001	31 796,14	1 443,60		
003	3 611,05	2 500,50		591,15
3166572	3 532,70	903,50		53,36
6788946	4 393,18	311,99		11,46
7456868	2 952,45	1 040,42		236,82
7854645	4 408,80	2 652,74		1 251,95
8061774	1 681,35	1 578,61		152,69
8262265	3 676,72	4 199,45		400,79
99141645397	12 236,57	2 172,32		821,79
Total général	68 288,96	16 803,13		3 520,01



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



Reports

AVIS Nº 7 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Annexe - Affectation du résultat de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Les membres du Comité syndical de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord,

Après s'être fait présenter le compte administratif 2018

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2018 dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

Le Comité Syndical vient d'arrêter les comptés de l'exercice 2018, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Topoto .	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	60 038,34
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure ;	410 412,77
Soldes d'éxécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	6 629,38
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	53 677,06
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00
En recettes pour un montant de :	0,0
Besoin net de la section d'invetissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	73 408,96
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Comité Syndical, soit e ncorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le final Compte 1068	n report à nouveau pour ncement de la section
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	73 408,96
Igne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	390 680,82

Le Bureau a émis un avis





AVIS Nº 8 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Finances: Budget Annexe – Budget Primitif 2019 de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord.

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Il est soumis à notre assemblée le projet de budget primitif 2019 dont le détail vous est joint et qui s'équilibre de la façon suivante:

FONCTIONNEMENT

	2011011	OTTIVE TYPE	
		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	593 700.00 €	203 019.18 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		390 680.82 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	593 700.00 €	593 700.00 €
	and the second s		

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	795 691.04 €	869 100.00 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	/	
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	73 408.96 €	. /
	= =		<u> </u>
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	869 100.00 €	869 100.00 €
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET	1 462 800.00 €	1 462 800.00 €

Il est rappelé que le Comité Syndical est amené à se prononcer uniquement sur le budget primitif de l'exercice 2019, les reports ayant déjà votés à l'occasion de la présentation du compte administratif 2018 et de l'affectation du résultat.

Le Bureau a émis un avis

73 408,96

869 100,00

1 462 800,00

869 100,00

1 462 800,00

=

TOTAL

O R

T

S

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT REPORTE

=

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT

TOTAL DU BUDGET

A2

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg, précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
011	Charges à caractère général	8 000,00		8 000,000		8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00		176 000,00		176 000,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	188 000,00		184 000,00		184 000,00
66	Charges financières	22 000,00		19 000,00		19 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
To	tal des dépenses réelles de fonctionnement	210 000,00		203 000,00		203 000,00
023	Virement à la section d'investissement	438 500,00	~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~	390 700,00		390 700,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
То	tal des dépenses d'ordre de fonctionnement	438 500,00		390 700,00		390 700,00
	TOTAL	648 500,00		593 700,00		593 700,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

593 700,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg, précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes	234 087,28		200 519,18		200 519,18
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00		2 500,00		2 500,00
	Total des recettes de gestion courante	238 087,28		203 019,18		203 019,18
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
Ţ	otal des recettes réelles de fonctionnement	238 087,28		203 019,18		203 019,18
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		-			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.		-			
7	otal des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	238 087,28		203 019,18		203 019,18

	·
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	390 680,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 700,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

390 700,00

Il s'agit, pour un buget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

A3

795 691,04

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles				/2	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	382 500,00		370 691,04		370 691,04
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	382 500,00		370 691,04		370 691,04
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00		40 000,00		40 000.00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	70 000,00		40 000,00		40 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers	391 061,66		385 000,00		385 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	843 561,66		795 691,04		795 691,04
040	Opé, d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	843 561,66		795 691,04		795 691,04

+	73 408,96	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
=	869 100.00	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+prop)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés	80 038,34		73 408,96		73 408,96
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	80 038,34		73 408,96		73 408,96
45	Total des opé, pour le compte de tiers	405 061,66		404 991,04		404 991,04
	Total des recettes réelles d'investissement	485 100,00		478 400,00		478 400,00
021	virement de la section de fonctionnement	438 500,00		390 700,00		390 700,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	438 500,00		390 700,00		390 700,00
	Total	923 600,00		869 100,00		869 100,00

		-
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	869 100,00	=
Pour information :		

Il s'agit, pour un buget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

390 700,00

D, 2010 0111011 01112 011112 1110 1110 11		
II - PRESENTATION	SENERALE DU BUDGET	
BALANCE GEN	RALE DU BUDGET B	1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 000,00		8 000,000
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante	176 000,00		176 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	19 000,00		19 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		390 700,00	390 700,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	203 000,00	390 700,00	593 700,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 700 00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00		40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	370 691,04		370 691,04
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers	385 000,00		385 000,000
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	795 691,04		795 691,04

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	73 408,96
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	869 100,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II BALANCE GENERALE DU BUDGET B2

2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 519,18	11	200 519,18
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	production immobilisée			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00		2 500,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	203 019,18		203 019.18

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	390 680,82
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 700,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers	404 991,04		404 991,04
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		390 700,00	390 700,00
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total	404 991,04	390 700,00	795 691,04

001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	73 408,96
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	869 100,00

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	00,000 8	8 000,000	
61523	Voies et réseaux	3 500,00		
615231	Voiries		3 500,00	
6156	Maintenance	4 000,00	4 000,00	
6257	Réceptions	500,00	500,00	
3 5	Autres charges de gestion courante	180 000,00	176 000,00	
658 65888	Charges diverses de la gestion courante Autres	180 000,00	176 000,00	
	OTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+65)	188 000,00	184 000,00	
66	Charges financières (b)	22 000,00	19 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 550,00	20 000,00	
66112	Intérêts - rattachement des icne	-550,00	-1 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b	210 000,00	203 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	438 500,00	390 700,00	
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	438 500,00	390,000	
TOTAL I	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE CICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	648 500,00	593 700,00 +	

	RESTES A REALISER N-1	
+		
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=		
593 700,00	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	-1 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 000,00

III - VOTE DU BUDGET	[]]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	234 087,28	200 519,18	
70688	Autres prestations de services	234 087,28	200 519,18	11.77
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	2 500,00	
758	Produits divers de gestion courante	4 000,00		
7588	Autres produits divers de gestion courante		2 500,00	
TC	OTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+75)	238 087,28	203 019,18	
	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE ICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	238 087,28	203 019,18	

	+
RESTES A REALISER N-1	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	390 680,82
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
23	Immobilisations en cours	382 500,00	370 691,04	
2312	Agencements et aménagements de terrains	382 500,00	370 691,04	
	Total des dépenses d'équipement	382 500,00	370 691,04	
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	40 000,00	
1641	Emprunts en euros	70 000,00	40 000,00	
	Total des dépenses financières	70 000,00	40 000,00	
4581206	ARTICLE 4581206	391 061,66	385 000,00	
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		391 061,66	385 000,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	843 561,66	795 691,04	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		843 561,66	795 691,04	

	+
RESTES A REALISER N-1	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	73 408,96
	= -
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	869 100,00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 038,34	73 408,96	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	80 038,34	73 408,96	
	Total des recettes financières	80 038,34	73 408,96	
4582193	ARTICLE 4582193		404 991,04	
4582206	ARTICLE 4582206	405 061,66		
Tota	l des recettes d'opération pour compte de tiers	405 061,66	404 991,04	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	485 100,00	478 400,00	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	438 500,00	390 700,00	
Tota	l des prélevements provenant de la section de fonctionnement	438 500,00	390 700,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	438 500,00	390 700,00	-
FOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE recettes réelles et d'ordre)	923 600,00	869 100,00	

+	
	RESTES A REALISER N-1
+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
=	
869 100,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS Nº 9 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Administration générale: Signature d'une convention de mutualisation du service relatif à la protection des données avec la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Rapporteur: Monsieur Joël DEVOS

Le Règlement européen 2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, fournit un cadre de conformité modernisé, fondé sur la responsabilité, en matière de protection des données en Europe. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application.

En vertu du RGPD, l'ensemble des autorités et organismes publics, indépendamment de la nature des données qu'ils traitent, ont l'obligation de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD).

La fonction de DPD peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclu avec un organisme différent de l'organisme responsable du traitement.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont les communes et syndicats disposent et les dites obligations de mise en conformité, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure propose la mutualisation de cette mission en mettant à disposition des communes et syndicats qui le souhaitent son service relatif à la protection des données.

Cette mutualisation consiste en la mise à disposition d'un délégué à la protection des données et également de l'accompagnement des services juridique et informatique de la CCFI sur les questions relatives à la protection des données.

Pour l'USAN, le tarif forfaitaire annuel est fixé à 1039.16 €.

Il est proposé à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition du service relatif à la protection des données jointe à la présente avec la Communauté de Communes de Flandre Intérieure pour une durée de 3 ans à compter de sa date de signature.

Les crédits sont prévus au chapitre 011 du budget Principal de l'USAN.





CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU RGPD

(ARTICLE L.5211-4-1 CGCT)

Entre les soussignés

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure, représentée par Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, agissant en qualité de Président, dûment habilité par délibération 2018/123 du 24 septembre 2018, ci-après dénommée "la CCFI",

D'une part,

Et

L'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord, représenté par Monsieur Jean-Jacques DEWYNTER, Président, ci-après dénommé « l'USAN »,

D'autre part,

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE:

Le règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, fournit un cadre de conformité modernisé, fondé sur la responsabilité, en matière de protection des données en Europe. Les délégués à la protection des données (DPD) sont au cœur de ce nouveau cadre juridique pour faciliter la conformité avec les dispositions du RGPD.

En vertu du RGPD, l'ensemble des autorités et organismes publics (indépendamment de la nature des données qu'ils traitent) ont l'obligation de désigner un DPD.

La fonction de DPD peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclu avec un organisme différent de l'organisme du responsable du traitement.

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure propose ce service aux communes membres.

Vu le règlement européen n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD),

Vu la délibération de la Commune approuvant son adhésion au service du Délégué à la Protection des Données de la CCFI ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-4-1;

Vu l'Arrêté Préfectoral en date du 30 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de Communes du Pays de Cassel, du Pays des Géants, de l'Houtland, de la Voie Romaine, Rurale des Monts de Flandre, Monts de Flandre — Plaine de la Lys (sans Sailly-sur-la-Lys) et du SIVU de Bailleul, avec rattachement des communes « isolées » de Blaringhem, Hazebrouck et Wallon-Cappel, à partir du 31 décembre 2013 ;

Vu la délibération n° 2018/123 du Conseil Communautaire en date du 24 septembre 2018 ;

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ CE QU'IL SUIT :

ARTICLE 1er: OBJET ET CONDITIONS GÉNÉRALES

La présente convention a pour objet, conformément à la volonté des parties, et dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, de préciser les conditions et modalités de mise à disposition du service relatif à la protection des données de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure au profit de l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord.

Cette mise à disposition doit permettre d'assurer, sur demande préalable, un accompagnement quant à la mise en conformité de la commune avec le règlement général sur la protection des données.

ARTICLE 2: SERVICE MIS A DISPOSITION

Le service en charge de la protection des données est mis à disposition de l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord.

Le service support en charge de la protection des données de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure est mis à disposition de la commune selon un planning prévisionnel définit suite à l'inscription des communes et syndicats membres.

ARTICLE 3: LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES DES PARTIES

• Engagements de la CCFI

La CCFI s'engage à désigner pour chaque commune et syndicat adhérents au service une personne identifiée comme personne de contact principale. La CCFI garantit que le DPD est joignable.

La CCFI communique à la commune ou au syndicat adhérent un numéro de téléphone et une adresse de courrier électronique spécifique.

Le CCFI s'engage à mettre à disposition de la collectivité un DPD désigné sur la base de ses qualités professionnelles et en particulier, de ses connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données et de sa capacité à accomplir les missions visées à l'article 39 du RGPD. Le DPD est soumis au secret professionnel et a une obligation de confidentialité en ce qui concerne l'exercice de ses missions.

• Engagements du syndicat

L'USAN s'engage à déclarer à la CNIL la désignation du délégué à la protection des données. Il est possible de déclarer en ligne via le site :

https://designations.cnil.fr/dpo/designation/organisme.designant.delegue.action

Le syndicat adhérent s'engage à publier les coordonnées du DPD et à communiquer celles-ci à l'autorité de contrôle compétente.

Le syndicat s'engage à lui faciliter l'accès aux données et aux opérations de traitement.

Le syndicat veille à ce que le DPD exerce ses missions en toute indépendance et ne reçoit aucune instruction en ce qui concerne l'exercice de ses missions.

ARTICLE 4: LES MISSIONS DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Le DPD est principalement chargé:

- D'organiser des réunion(s) de sensibilisation auprès des élus et agents ;
- De réaliser un inventaire des traitements de données à caractère personnel;
- D'analyser les points de non-conformité ;
- D'établir un plan d'actions: Politique de protection des données et priorisation des actions ;
- De mettre en œuvre le plan d'actions en organisant des process internes au niveau humain, organisationnel et technique ;
- De mettre en place un registre des traitements et de documenter la conformité ;
- D'informer et conseiller les responsables de traitement en amont des projets : démarche dite de privacy by design (protection dès la conception) et de security by default (garantie par défaut du plus haut niveau possible de protection des données) ;
- De gérer le risque : conseiller sur la réalisation d'une étude d'impact et vérifier son exécution ;
- Coopérer avec l'autorité de contrôle, la CNIL, et d'être le point de contact de celle-ci.

Les missions du délégué couvrent l'ensemble des traitements mis en œuvre par l'organisme qui l'a désigné.

ARTICLE 5: SITUATION DES AGENTS

Les agents du service de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure mis à disposition des communes et syndicats membres demeurent statutairement employés par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, dans les conditions de statuts et d'emploi qui sont les leurs.

Ils effectuent leur service, pour le compte des communes et syndicats bénéficiaires de la mise à disposition de services, selon les quotités et les modalités prévues par la présente convention.

Ils tiennent à jour un état récapitulatif précisant, pour chaque service concerné, le temps de travail consacré et la nature des activités effectuées pour le compte des communes et des syndicats.

Le délégué à la protection des données n'est pas responsable en cas de non-respect du règlement.

Ce dernier établit clairement que c'est le responsable du traitement ou le sous-traitant qui est tenu de s'assurer et d'être en mesure de démontrer que le traitement est effectué conformément à ses dispositions (article 24.1 du RGPD).

Le respect de la protection des données relève donc de la responsabilité du responsable du traitement ou le sous-traitant.

Il est impossible de transférer au DPD, par délégation de pouvoir, la responsabilité incombant au responsable de traitement ou les obligations propres du sous-traitant.

ARTCLE 6: MODALITES FINANCIERES

Compte tenu de la mise en place selon un principe de solidarité et au regard de la moyenne des sommes payées par les communes adhérentes, le tarif forfaitaire est fixé pour l'USAN à 1039,16 euros par an.

La prestation sera facturée une fois par an et fera l'objet d'un paiement à première demande.

En cas de résiliation en cours d'année, compte tenu du caractère forfaitaire de la tarification, le syndicat devra s'acquitter des sommes qui resteraient dues à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

ARTICLE 7: DUREE

La présente convention entrera en vigueur à la date de signature par les deux parties.

Elle est conclue pour une durée de 3 ans (base année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre) à compter de sa date de signature.

La convention pourra être renouvelée par accord tacite entre les parties.

Au terme de la convention, l'USAN devra obligatoirement notifier à la CNIL la fin de mission du DPD.

ARTICLE 8: RESILIATION

La présente convention peut être dénoncée librement par l'une ou l'autre des parties avec préavis écrit de trois mois.

Dans ce cas, les sommes déjà perçues par la CCFI pour l'exécution des tâches effectués pour le compte de l'USAN lui demeureront acquises et celle-ci devra s'acquitter des sommes qui resteraient dues à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Tout manquement de l'une ou l'autre des parties aux obligations qu'elle a en charge aux termes de la présente convention entraînera, si bon semble au créancier de l'obligation inexécutée, la résiliation de plein droit de ladite convention, un mois après mise en demeure d'exécution par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

ARTICLE 9: AVENANT

Toute modification de la présente convention de mise à disposition fera l'objet d'un avenant.

ARTICLE 10: LITIGES

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle.

Sauf impossibilité juridique ou sauf urgence, les parties recourront en cas d'épuisement des voies internes de conciliation, à la mission de conciliation prévue par l'article L. 211-4 du Code de justice administrative.

Ce n'est qu'en cas d'échec de ces voies amiables de résolution que tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention devra être porté devant la juridiction compétente.

ARTICLE 11: DISPOSITIONS TERMINALES

La présente convention sera transmise en Préfecture et notifiée aux services concernés ainsi qu'aux trésoriers et aux assureurs respectifs des parties.

Fait à Hazebrouck, le En 2 exemplaires originaux

Signature et cachet

Signature et cachet

Pour la CCFI,

Pour l'USAN

Le Président,

Le Président,

Jean-Pierre BATAILLE

Jean-Jacques DEWYNTER

SAGE/LL

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS Nº 10 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Milieux aquatiques: SAGE Yser – volet Milieux aquatiques et patrimoine naturel

Rapporteur: monsieur Jérôme DARQUES

L'USAN a pour objectif de contribuer au « bon état écologique » des eaux de surface et souterraines en lien avec la Directive Cadre Européenne sur l'Eau du 23 octobre 2000, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Artois-Picardie. Dans ce cadre, l'une de ses actions est d'assurer le portage du SAGE de l'Yser. Sur le bassin versant de l'Yser, la CLE du SAGE est en place depuis novembre 2006 et le SAGE a été approuvé par l'arrêté préfectoral le 30 novembre 2016. Il est actuellement en phase de mise en œuvre.

Dans le cadre de ses missions statutaires et de l'agrément État-Région obtenu en juillet 2013, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Nord-Pas-de-Calais développe des missions d'expertises pour la connaissance, la gestion, la préservation et la valorisation des espaces naturels. Il met à disposition des services de l'État et des collectivités volontaires ses compétences scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel. Son action s'appuie sur une approche concertée, prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires.

L'orientation 3 du PAGD (Plan d'Aménagement et Gestion Durable) du SAGE de l'Yser implique que la restauration « des fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques pour permettre la recolonisation du milieu par les espèces locales et prévenir les étiages ». L'objectif 12 est de « préserver et restaurer les zones humides ». A ce titre, un inventaire non exhaustif des zones humides a été réalisé et validé par la CLE. Il a permis d'identifier des zones humides prioritaires au sein des "zones humides du SAGE" selon l'importance des services rendus à la collectivité par ces milieux. Ainsi la règle 4 du règlement interdit le remblaiement ou l'assèchement de ces zones humides prioritaires et les documents d'urbanisme doivent prendre en compte ces zones prioritaires en se référant aux cartes annexées au règlement. Dans cet inventaire ont été précisées les zones dont les fonctionnalités ne sont plus efficaces, d'un point de vue écologiques et/ou hydrauliques, et qui nécessitent des actions de restauration.

En 2017, l'USAN et le CEN ont décidé de s'associer dans l'objectif d'améliorer la connaissance de ces zones humides notamment les prioritaires (inventaires faune-flore-habitats) afin d'envisager dans un second temps des pistes d'actions pour leur préservation, leur gestion et leur valorisation à travers : des travaux de restauration écologique, la souscription à une MAEC, la maîtrise foncière (convention, obligation réelle environnementale, bail rural à clauses environnementales, achat) et de l'animation

territoriale (réunion de restitution finale et mise en place d'un comité de suivi). Cette collaboration a pris la forme d'une convention pour l'année 2018 (validée en comité syndical le 8 novembre 2017).

Les résultats de la prospection du CEN ont été présentés lors de la commission thématique du 27 novembre 2018 du SAGE de l'Yser. Les membres ont validé le renouvellement de la convention pour l'année 2019.

Il est proposé au bureau de reconduire cette convention en validant le financement de la prestation du Conservatoire des Espaces Naturels Nord-Pas-de-Calais qui s'élève à 15 142 euros HT.

Un co-financement est sollicité auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie à hauteur de 50%.

Financeurs	Participation	Prix total HT	Prix total TTC
Agence de l'Eau Artois-Picardie	50%	7 571	9 085
USAN	50%	7 571	9 085
Total	100%	15 142	18 170

Les frais relatifs à cette convention seront imputés au chapitre 20 du budge principal de l'USAN. Les recettes seront imputées au chapitre 13.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS Nº 11 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

<u>OBJET</u>: Prévention des inondations: Convention de délégation de maitrise d'ouvrage - Déplacement du barrage du Grand Dam en forêt domaniale de Nieppe

Rapporteur: monsieur Fabrice DELANNOY

Les travaux de déplacement du barrage du grand dam et la création de la rivière de contournement inscrits dans le programme d'actions du projet européen Ecosystem - Module de travail 5 / Activité n°4 - sont préalablement soumis à une autorisation préfectorale.

L'autorisation est délivrée par arrêté préfectoral après l'instruction d'un dossier de demande d'autorisation environnementale par les Services de l'État

À la demande des services instructeurs de la DDTM du Nord, le dossier de demande d'autorisation environnementale doit intégrer une délégation de maitrise d'ouvrage de l'Office Nationale des Forêts (ONF) au profit de l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN) dans le cadre de la réalisation des travaux.

Cette délégation fait l'objet d'une convention spécifique dans laquelle figure les obligations des deux parties prenantes, l'ONF et l'USAN, au moment de la réalisation des travaux.

La présente convention jointe à la présente n'engage aucun mouvement financier entre des parties prenantes.

Il vous est proposé d'autoriser le Président à signer cette convention afin de compléter le dossier de demande d'autorisation environnementale.





ridiuna kilei

Convention de délégation de maitrise d'ouvrage Déplacement du barrage du Grand Dam en forêt domaniale de Nieppe

ENTRE

- L'Union Syndicale des Aménagements hydrauliques du Nord (USAN) représentée par Monsieur Jean Jacques DEWYNTER, Président agissant en vertu de la délibération du 17 janvier 2019

Ci-après dénommée « USAN » ou « Maitre d'ouvrage délégué»

Εt

 L'Office National des Forêts, Etablissement Public de l'Etat, à caractère industriel et commercial, représenté par Monsieur, Eric MARQUETTE, en sa qualité de Directeur d'Agence Territoriale du Nord et du pas de Calais,

Ci-après dénommée « ONF » ou « gestionnaire »

Il a été convenu ce qui suit

PREAMBULE

1-

L'USAN envisage le déplacement du barrage du Grand Dam à Morbecque et la réalisation d' une rivière de contournement

La forêt de Nieppe est une forêt domaniale ouverte au public. Elle relève du domaine privé de l'Etat et est gérée par l'Office National des Forêts.

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office national des forêts mène son action dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'Etat et la Fédération nationale des communes forestières. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 10 Mha de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les DOM. Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, l'ONF:

- ✓ mobilise du bois pour la filière (environ 40% du bois d'œuvre mis sur le marché en France) en assurant le renouvellement des forêts publiques et le bon entretien de leurs peuplements
- ✓ agit pour préserver et augmenter la biodiversité, grâce à sa prise en compte dans la gestion courante des forêts, mais aussi grâce à l'importance du réseau Natura 2000 en forêt publique, et l'extension de son réseau de réserves biologiques
- ✓ offre des forêts accueillantes au plus grand nombre, en s'adaptant aux attentes diversifiées du public et aux différents contextes (forêts périurbaines, zones touristiques), tout en sensibilisant aux missions d'entretien et de renouvellement des forêts ainsi qu'à la préservation de la biodiversité
- ✓ effectue des prestations de service pour les collectivités et des clients privés en s'appuyant sur une organisation territoriale déconcentrée, des agences travaux, des bureaux d'études et des réseaux de compétences spécialisés
- ✓ assure des missions de service public pour la prévention et la gestion des risques naturels, et la préservation de la biodiversité
- ✓ agit pour dynamiser le rôle de la forêt et des "produits bois" au service de la lutte contre les changements climatiques.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de mise en œuvre du projet de déplacement du barrage du Grand Dam et la réalisation d'une rivière de contournement.

Une partie des travaux et des installations se situant sur le terrain domanial, une délégation de maitrise d'ouvrage est conclue pour la durée des travaux, conformément aux articles 543 et 553 du Code civil.

Article 2: Description du programme des travaux

De manière générale, le projet envisagé et la présente Délégation de Maitrise d'Ouvrage consiste à :

- Déplacer le barrage du Grand Dam et rétablir la continuité écologique du canal de la Nieppe vers la Bourre
- Améliorer la desserte jusqu'au barrage par un élargissement de 1m de la drève empierrée longeant le canal et permettant l'accès des engins de chantier
- Utiliser l'emprise située en bordure de la RD946 pour y déposer les matériaux et contourner le pont si nécessaire
- Autoriser l'installation de locaux de chantier au niveau de l'écluse

La totalité des frais inhérents à ce projet est à la charge de l'USAN.

Article 3: Champs d'intervention du maitre d'ouvrage délégué

Dans son rôle de maitre d'ouvrage délégué, l'USAN sera amenée à :

- ✓ Conclure tout marché d'études préalables nécessaire à la mise en œuvre de l'opération, en particulier les études de faisabilité et de programmation, et de gestion administrative, technique et financière de l'opération
- ✓ Engager les consultations nécessaires à la désignation des intervenants à l'acte de construire : géomètre-topographe, maîtrise d'œuvre, géotechnicien, coordonnateur sécurité et prévention de la santé, contrôleur technique, entreprise de travaux, en charge de la réalisation de l'opération
- ✓ Engager l'ensemble des procédures nécessaires à l'obtention des autorisations administratives de l'opération (déclarations de travaux, permis de construire, dossier d'autorisation environnementale, ...),
- ✓ Assurer le suivi des travaux :
- ✓ Assurer la réception des ouvrages et le suivi des levées des réserves ;
- ✓ Gérer les éventuelles mises en cause des responsabilités et éventuels contentieux liés à l'exécution des marchés ;
- √ Respecter toutes les réglementations en vigueur et les engagements contractés par l'ONF pour la forêt domaniale.

Article 4: Description des aménagements et travaux.

Sur un plan général, les travaux préserveront l'esprit des lieux, ils n'entraveront pas la conservation du milieu naturel (arbres, faune, flore) et respecteront le paysage forestier.

Ils se déclineront comme suit :

- Elargissement de la drève empierrée d'une largeur moyenne d'1 mètre (1.5m maximum) avec des matériaux propres et non pollués, type calcaire dur du Boulonnais 0/40 et utilisation d'un géotextile (classe 7 minimum). D'une longueur de 900m, ce travail ne nécessite pas l'exploitation préalable d'une emprise et la lisière forestière sera préservée :

- * pas d'introduction d'engins de chantier dans la parcelle forestière
- * pas de blessures aux arbres de bordure
- * pas de dépôts de terre ou gravats
- Utilisation de l'emprise (surface : 0.60ha) située à l'entrée de la drève en bordure de la RD 946 comme zone de dépôts des matériaux
- Utilisation d'une emprise (environ 200m²) au niveau de l'écluse et à proximité immédiate du chantier pour y déposer les locaux de chantier

Article 5: Modalités d'exécution en phase travaux

L'USAN devra se conformer et faire respecter aux entreprises chargées de la réalisation des travaux le règlement national des travaux et services forestiers (RNTSF) adopté par le conseil d'administration de l'Office National des Forêts dans sa séance du 21 juillet 2010 et actualisé le 27 juin 2012.

La date du début de chantier sera communiquée à l'ONF au minimum 15 jours à l'avance. L'USAN s'engage à associer l'ONF à toutes les réunions de chantiers.

L'ONF attire l'attention du maitre d'ouvrage délégué sur le fait que les sites sont des lieux ouverts au public. Le maitre d'ouvrage délégué doit donc veiller à prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des usagers pendant toute la durée des travaux.

Il appartient à l'USAN de déposer, avant tout commencement d'exécution, les demandes de réglementation de circulation qu'elle jugera nécessaire. Elle doit se soumettre aux arrêtés qui en découleront.

Les entreprises en charge de la réalisation des travaux devront garantir :

- La propreté et la sécurité des chantiers pendant et en dehors des heures de travail
- Le maintien en bon état de la visibilité des voies ouvertes à la circulation conformément au code de la route
- Se conformer au Règlement national des travaux et services forestiers.

Par ailleurs, les entreprises en charge de la réalisation devront signaler leurs chantiers jour et nuit, conformément aux prescriptions de l'instruction ministérielle sur la signalisation temporaire des routes.

En cas de manquement par les entreprises en charge de la réalisation des chantiers aux règles de sécurité ou aux prescriptions techniques, l'ONF peut à tout moment demander l'arrêt de l'intervention.

Le chantier sera suspendu les jours de chasse au Grand Gibier.

Les lieux seront rendus en parfait état de propreté et la drève empierrée en bon état de fonctionnement, un état des lieux ONF - USAN contradictoire sera réalisé en fin de chantier.

Article 6: Engagements du gestionnaire

L'ONF s'engage à :

- Autoriser les travaux
- Autoriser les opérations d'entretien ultérieures
- Ne pas entraver le déroulement des travaux
- Transmettre le calendrier de chasse de la saison début septembre.

Article 7 : Calendrier prévisionnel de l'opération

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dossier de Consultation des Entreprises : avril 2019

Consultation des entreprises : juin 2019 Début des travaux : septembre 2019

Fin des travaux : février 2020

Article 8 - Responsabilités

En tant que gestionnaire, l'ONF dispose d'une assurance en responsabilité civile.

Par ailleurs, l'USAN est titulaire d'une police d'assurance pour couvrir sa responsabilité civile professionnelle, intégrant les spécificités d'intervention en milieu forestier.

L'USAN contracte seule avec les prestataires et entreprises de travaux en charge de sa réalisation. Par conséquent, la responsabilité de l'ONF ne pourra être recherchée à l'occasion de la conception, la commande et la réalisation des travaux de l'opération, pour quelque cause que ce soit.

Enfin, les usagers sont responsables des dommages provoqués de leur fait aux personnes et aux biens. Ils supportent la responsabilité des dommages résultant de l'inadaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles dans les lieux traversés.

Article 9 : Remise des ouvrages après réception

La décision de réceptionner les travaux exécutés incombe à l'USAN, en tant que maître d'ouvrage délégué de l'opération.

Les opérations préalables à la réception des ouvrages se dérouleront contradictoirement entre le maître d'œuvre et les entreprises de travaux, en présence du maître d'ouvrage délégué. Les représentants de l'ONF seront invités à participer à ces opérations préalables à la réception, par l'USAN, par simple courrier.

L'élargissement de la drève sera remis à l'ONF en fin de chantier, aucun enlèvement de matériaux n'est envisagé.

Article 10 - Modalités d'intervention

Le site étant ouvert aux publics, le maître d'ouvrage délégué et ses prestataires (cf article 3) accèdent librement au secteur de la forêt concerné conformément aux dispositions réglementaires régies par l'ONF sur le massif forestier (fermeture de la barrière notamment).

Toutefois, le maître d'ouvrage délégué s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires vis-àvis de l'ONF afin de s'assurer que les études sur site et les travaux ne perturbent pas l'exploitation forestière, la fréquentation et l'esprit des lieux.

Article 11 – Modification du programme de l'opération

L'USAN ne prendra aucune décision susceptible d'entraîner une modification du programme de travaux sans que les parties n'aient conclu un avenant à la présente convention intégrant cette modification.

Article 12: Communication

En tant que partenaire du projet, le logo de l'ONF sera apposé sur l'ensemble des supports de communication édités pour promouvoir le projet et sur tous autres supports sur lesquels seront mentionnés les partenaires.

Article 13: Usage et entretien des ouvrages

L'accès à l'ouvrage est cadré par la servitude de passage de l'USAN.

Article 14 : Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter de sa signature et pour toute la durée des travaux.

Article 15 : Modalités de règlement des litiges entre les maîtres d'ouvrage

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de l'application de la présente convention et non résolus par voie amiable entre les parties seront portés devant le Tribunal administratif de Lille.

Fait en double exemplaire originaux	
A Lille, le	
Pour l' Union Syndicale d'Aménagements hydrauliques du Nord	Pour l'Office National des Forêts Agence Territoriale Nord et pas de Calais
Le Président	Le Directeur
M. Jean jacques DEWYNTER	Eric MARQUETTE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



AVIS N° 12 DU BUREAU DE L'USAN

SEANCE DU MERCREDI 27 FEVRIER 2019

OBJET: Finances: Appel à cotisations des membres

Rapporteur: monsieur Joël DEVOS

Pour l'année 2019, il vous est proposé d'appeler les membres de notre syndicat à cotiser à hauteur de 2 290 000 € répartis comme suit conformément à l'article 9-2-1 de nos statuts:

compétence 1 : GEMAPI	TO THE SEC.			
	Superficie EPCI	dans BV (en km2)	Population comm	unale 2017 par EPCI
CC de Flandre Intérieure	63 283	63%	101 539	55%
CC des Hauts de Flandre	20 668	20%	23 029	13%
CC Flandre Lys	12 715	13%	39 307	21%
CC Pévèle Carembault	4 246	4%	19 224	10%
TOTAL	100 912	100%	183 099	100%

Appel de fonds :	COMPETENCE 1		
2 115 401 €	poids superficie	50%	
	poids population	50%	
	Part de	Montant annuel de	
	contribution	contribution avec	
	annuelle	financement du PPI	
CC de Flandre Intérieure	59%	1 249 852 €	
CC des Hauts de Flandre	17%	349 661 €	
CC Flandre Lys	17%	360 334 €	
CC Pévèle Carembault	7%	155 555 €	

compétence 2 : SAGE		
	Population comm	nunale 2017 par EPCI
CC de Flandre Intérieure	101 539	58%
CC des Hauts de Flandre	23 029	13%
CC Flandre Lys	39 307	23%
CAMPHIN EN CAREMBAULT	1 641	1%
CHEMY	554	0%
GONDECOURT	3 963	2%
PHALEMPIN	4 566	3%
TOTAL	174 599	100%

clef de répartition 100% fonction de la population

		•	

Appel de fonds :	COMPETENCE 2 (SAGE)		
174 599 €	Cotisation SAGE :	1	€/hab.
	Part de contribution annuelle	Montant annuel de contribution avec financement du PPI	Coût annuel par hab.
CC de Flandre Intérieure	58%	101 539 €	1,0€
CC des Hauts de Flandre	13%	23 029 €	1,0€
CC Flandre Lys	23%	39 307 €	1,0€
CAMPHIN EN CAREMBAULT	1%	1641€	1,0€
CHEMY	0%	554 €	1,0€
GONDECOURT	2%	3 963 €	1,0€
PHALEMPIN	3%	4 566 €	1,0€

SYNTHESE			
	contribution	contribution	TOTAL
	compétence 1	compétence 2	TOTAL
CC de Flandre Intérieure	1 249 852 €	101 539 €	1 351 391 €
CC des Hauts de Flandre	349 661 €	23 029€	372 690 €
CC Flandre Lys	360 334 €	39 307 €	399 641 €
CC Pévèle Carembault	155 555 €	- €	155 555 €
CAMPHIN EN CAREMBAULT		1641€	1641€
CHEMY		554€	554€
GONDECOURT		3 963 €	3 963 €
PHALEMPIN		4 566 €	4 566 €
TOTAL	2 115 401 €	174 599 €	2 290 000 €

Il vous est également rappelé que :

- Cette clé de répartition est inscrite dans les statuts votés par les membres et validés par voie d'arrêté préfectoral du 28 décembre 2018.
- Le produit total appelé pour l'année 2019 a été validé le 13 septembre 2018 par le Bureau de l'USAN élargi à l'exécutif des membres de notre syndicat.

Les recettes liées à cette opération sont imputées au chapitre 74 du budget principal de l'USAN.

